

ABONNEMENT	
EDITION QUOTIDIENNE	\$3.00 par année. \$2.00 pour 6 mois. \$1.00 pour 3 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE	\$1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBERAL

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne Agate) \$0.15
 Deux fois par semaine..... 0.10
 Trois fois par semaine..... 0.05
 Avis de naissance, mariages ou décès. 0.25

La Compagnie de publication "Le Soleil."

DEUX EDITIONS PAR JOUR—MIDI ET SOIR

Bureaux : 90-92 Côte Lamontagne 33-33 1/2 rue Notre-Dame

LE PREMIER TRIOMPHE

Ouverture de la campagne électorale à St-Valier

Une assemblée sans précédent à St-Sauveur

Le Patinoir Miroir reçoit une foule enthousiaste pour entendre les orateurs amis de la bonne cause

Exposé magistral fait par l'honorable S. N. Parent sur nos affaires municipales--La foule acclame le Maire, les candidats MM. Drolet, Marois et Cantin--Les candidats de l'École de Réforme cloués au pilori--Gages assurés de la victoire

On s'attendait partout en ville à ce que l'assemblée convoquée, hier soir, par l'honorable S. N. Parent et ses amis offrirait une importance extraordinaire dans les circonstances, et on a été servi à souhait.

Sous tous les rapports l'assemblée a été un succès. Succès au point de vue du nombre et du choix de l'auditoire, au point de vue des grandes questions discutées et de l'exposé magistral fait par le maire de la situation financière de la ville et des améliorations prodigieuses que cette dernière a subies depuis dix ans.

Par la bouche des électeurs qui ont acclamé à l'unanimité et avec un enthousiasme extraordinaire, tous les citoyens de la ville ont parlé, et le triomphe remporté par le chef et les candidats de la bonne cause est le premier de toute une série qui se poursuivra jusqu'au jour de la votation où elle sera couronnée par le plus grand de tous au dépouillement du scrutin.

L'honorable M. Parent a été l'objet d'une de ces réceptions qui font époque dans la vie d'un homme et dont ne sont coutumiers que lui et sir Wilfrid Laurier, à Québec. Ça été une véritable explosion d'enthousiasme lorsqu'il a paru sur l'estrade pour adresser la parole à ses fidèles amis de St-Valier.

Les candidats qui l'accompagnaient et qui ont adressé la parole ont aussi été acclamés à l'entrain et cela avec un entrain inouï.

Quelle belle vengeance le peuple a offerte à notre premier magistrat et à ceux qui ont travaillé et travaillé avec lui au progrès de la ville, contre les diatribes, les calomnies, les infamies de l'"Événement" et de ses pareils ! C'est dans des circonstances comme celle-ci que l'on voit la force et la popularité de ceux qui la servent fidèlement et prennent ses intérêts. Jamais, croyons-nous, ces bons sentiments ne se sont fait jour avec plus d'éclat qu'hier soir.

Le peuple de Québec est fatigué d'entendre les gens de la clique calomnieuse M. Parent comme il le font et n'attendait qu'une occasion pour protester publiquement et de la façon la plus énergique.

Cette protestation a eu lieu hier soir et ceux contre qui elle était dirigée ne sauraient de sitôt en perdre le souvenir.

Quant à l'honorable M. Parent à ses amis, aux candidats et aux autres orateurs qui ont fait les frais de la soirée, le succès qu'ils ont remporté auprès de l'auditoire vaut cent fois tous les compliments que nous pourrions leur faire. Le maire devait nécessairement être le principal orateur de la soirée.

Sa position de maire de la ville depuis dix ans, position à laquelle il a consacré tant de temps et une somme considérable de travail, le met naturellement plus que personne au fait des affaires municipales et lui donne une facilité extraordinaire d'offrir une réponse victorieuse aux infâmes accusations dont il est l'objet. C'est lui qui est le point de mire des attaques ; sa défense devait naturellement être d'autant plus intéressante.

Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'en résumé l'exposé magistral qu'il a fait de la situation financière de la ville telle qu'elle était à son arrivée au timon des affaires en 1894 et telle qu'elle est aujourd'hui, ainsi que des travaux innombrables qui ont signalé les six dernières années. Donnée en entier, ce serait un document à conserver. Mais nous avons hâte d'acquiescer en quelques lignes le compte rendu de l'assemblée.

Celle-ci avait l'air comme l'on

saît dans la salle du patinoir Miroir, 17 rue Tessier. La salle bien que très vaste était cependant trop étroite pour contenir toute la foule et des centaines de personnes n'ont pu y avoir leur entrée.

PHYSIONOMIE DE L'ASSEMBLÉE

Annoncée pour 7 h. 30, l'assemblée a commencé à huit heures. M. le Dr Jolicoeur a été à l'unanimité choisi pour la présider.

Le président s'est acquitté de sa tâche avec tout le tact et le succès voulu.

Étaient présents sur l'estrade : l'honorable S. N. Parent, les députés U. Cantin, Jean Drolet, M. Marois.

La physionomie générale de l'assemblée a été remarquable. Silence religieux interrompu seulement par les fréquents applaudissements qui ont soulevés les parties les plus intéressantes des discours.

M. le président en remerciant les personnes présentes de lui avoir donné une marque de confiance en le choisissant comme président de cette grande assemblée, en a expliqué le but par quelques remarques bien senties. Il fit qu'après avoir rempli leur mandat comme Son Honneur et ses amis l'avaient fait, ils avaient mérité d'être élus par acclamation. Mais il paraît que non ; la reconnaissance n'est pas de ce monde, et des voix discordantes s'élevèrent en ce moment pour entraîner le concert de louanges méritées qui s'éleva partout à l'adresse de l'honorable M. Parent et de ses amis.

Les accusations pleuvent de toutes parts et il n'est que juste de fournir à ceux qui en sont l'objet l'occasion de fournir au public les explications qu'ils ont à donner. C'est là le but de l'assemblée.

M. ULDERIC CANTIN

Le président présente ensuite M. l'échevin Uldéric Cantin, échevin du quartier St-Valier, qui dit en substance :

Messieurs les contribuables du quartier St-Valier, en me présentant devant vous, la première chose que j'ai à faire, c'est de vous remercier et de la confiance que vous m'avez toujours témoignée et de l'accueil bienveillant dont je suis l'objet ce soir. Une délégation d'électeurs influents du quartier est venue m'offrir de nouveau la candidature pour le siège que j'occupe au Conseil et j'ai accepté. L'une des raisons qui m'ont engagé à accepter de nouveau la candidature, c'est précisément la campagne de dénigrement entreprise contre moi. La présence de la conduite inqualifiable que l'on tient à mon égard, c'était mon devoir comme bon soldat de me tenir auprès de mon chef et de prendre une partie de la responsabilité de ses actes. C'est ce que je fais et ferai jusqu'au bout. Avant de me décider, je me suis au préalable assuré que M. Parent accepterait de nouveau la candidature comme maire. Il a dit oui à la pression exercée sur lui et je l'ai suivi.

Je ne puis m'expliquer ce qui peut bien animer un certain groupe contre le Conseil, comme la chose a lieu depuis quelque temps. Les étrangers pensent autrement que ce groupe et quand on voyage à l'étranger, comme j'ai eu l'occasion de le faire tout récemment encore, on n'entend que des compliments et des louanges à l'adresse du maire de Québec.

Si je retourne au Conseil, comme j'ai raison de le croire, je continuerai à faire mon possible et à aider dans la mesure de mes forces le travail de M. Parent pour la ville de Québec. Ce sont là toutes les promesses que j'ai à faire.

Parlant de M. Verret, son adversaire, M. Cantin refuse de parler contre lui aucune accusation. C'est, dit-il, un citoyen, et comme tel, il a le droit de se présenter. Mais je ne m'explique pas comment il peut laisser mêler son nom à la lutte de corsaires qui se fait en ce moment contre M. Parent.

L'attaque ensuite une affaire qui lui est personnelle, celle des difficultés qui ont eu lieu à son établissement le printemps dernier. Il donne à ce sujet les explications les plus satisfaisantes. "J'avais, dit-il, une soixantaine d'hommes à mon emploi. Une trentaine d'entre eux appartenaient à la fraternité des tanneurs-corroyeurs ; les autres, comme c'était leur droit, avaient eu le pas de devoir se joindre à cette union. Tout allait pour le mieux, chacun étant libre d'agir à sa guise, lorsqu'un bon matin, un de mes employés vint me demander si je consentais à accorder une entrevue à deux des officiers de la fraternité. L'entrevue eut lieu entre MM. Couture, Grenier et moi, et demanda me fut alors faite si j'étais prêt à rencontrer les prix de l'union. En consultant l'échelle des salaires qu'on me proposait d'accepter, je constatai et dis comprendre à ces

messieurs que je payais plus cher que cette échelle de prix. La chose fut tellement bien démontrée qu'un de ces messieurs me demanda si je l'emploierais.

On me déclara par la suite qu'un document me serait présenté, par lequel je m'engagerais à n'employer que des gens de l'union dans mon établissement.

Je refusai, parce que je ne reconnaissais à personne le droit d'être maître chez moi.

De là les difficultés. Personne n'a révoqué en doute mon devoir de payer à mes employés un salaire qui leur permette de vivre ; mais je ne pouvais pas signer le papier en question sans renoncer à tous mes droits sur mon propre atelier chez moi. Ce n'est pas du tout la question des salaires qui a été en litige.

J'avais des ouvriers non-unionnistes qui étaient d'excellents employés ; je les ai défendus contre ceux qui voulaient me molester. Ceux de mes ouvriers qui m'ont quitté en cette circonstance ont perdu en moyenne \$2.00 par semaine depuis ce temps-là, à cause des prix très élevés que ceux de l'union que je paie.

Des démarches de part et d'autres pour en arriver à un prompt règlement de la difficulté n'ont pas abouti.

C'est sur cela et sur cela seulement qu'on me fait la lutte. Sur ce sujet ma position est belle et les ouvriers qui m'écoutent le savent bien.

M. Cantin parle ensuite de ce qui s'est fait au Conseil depuis dix ans, et ajoute que Son Honneur le maire aura des explications à donner sur ce sujet.

M. Cantin a fait son possible dans le passé et promet qu'il en sera ainsi dans l'avenir.

Le premier acte qu'il aura le plaisir de faire, sera de voter pour la défection de M. Parent comme maire.

Le discours de M. Cantin a été chaleureusement applaudi.

M. JEAN DROLET

M. Jean Drolet parle pendant une demi-heure.

Le discours énergique qu'il a prononcé a soulevé l'enthousiasme. Parlant du Dr Fiset, il démontre que le Docteur a été le premier à trahir l'honorable M. Langelier en 1896, après lui avoir promis son support en cette circonstance. Il fera encore la même chose pour M. Parent. M. Drolet passe en revue les incidents de la carrière de M. Fiset au Conseil de Ville, la demande d'enquête faite contre lui, en 1896, et la censure qui en a résulté ; il dit un mot de l'affaire du fameux parc près de la halle St-Pierre qui a converti le docteur de ridicule, etc., etc. Il défend la politique suivie par le maire et le Conseil lorsqu'ils ont augmenté les gages des journalistes avant ceux de la police et des pompiers, quitte à y revenir plus tard, quand les finances de la ville le permettraient, et termine une harangue vigoureuse en déclarant que le Dr Fiset ne s'est pas amélioré et qu'il sera toujours le même, c'est-à-dire l'ennemi des ouvriers.

M. Drolet a été chaleureusement approuvé par l'auditoire.

M. LOUIS MAROIS

Succède à M. Drolet. Il dit qu'il ne vise pas à l'éloquence et qu'il va laisser aux autres orateurs le soin de traiter au long les affaires municipales. Quant à lui, il croit avoir bien agi en aidant Son Honneur le maire dans son travail progressif en faveur de la ville. Il a toujours trouvé en M. Parent un homme intelligent, consciencieux et ami de la ville en général et de St-Sauveur en particulier. C'est pourquoi son intention bien arrêtée est de continuer à contribuer dans la mesure de ses forces au maintien de cette politique saine et toute moderne. (Appl.)

DISCOURS DE L'HONORABLE S. N. PARENT

Lorsque le président invita M. le maire Parent à adresser la parole, les 1,500 ou 2,000 personnes présentes ont assisté à un des plus beaux spectacles possibles. Mue par un sentiment de respect en même temps que d'enthousiasme, la foule qui avait pris place sur les banquettes se leva et fit à M. Parent la plus belle démonstration sympathique que nous ayons vue. L'orateur fut plusieurs minutes avant de pouvoir se faire entendre. L'auditoire défilant d'enthousiasme ne pouvait se décider à suspendre ses acclamations et ses applaudissements.

Lorsque le calme se fut rétabli, M. Parent prononça un discours où le sens pratique qui le distingue fut la note dominante. Pendant une heure et demie, il tint son auditoire suspendu à ses lèvres. Tous ses arguments étaient appuyés sur des chiffres et des preuves documentaires impossibles à réfuter.

Jamais une politique honnête et de progrès n'a été exposée avec plus de clarté et jamais calomnies n'ont été détruites avec plus de force et

de succès que celles de "L'Événement" et consort à l'égard du maire de Québec et de ses amis.

Dans l'impossibilité de publier in extenso cette magistrale pièce, nous nous efforçons cependant d'en donner un résumé aussi fidèle que possible.

Mes bons amis de St-Valier, je reçois avec plaisir et reconnaissance les acclamations dont je suis l'objet ce soir. Je n'attendais pas moins de vous, je le dis sans fausse modestie, car les sympathies que vous m'avez toujours montrées ne pouvaient se démentir en une circonstance comme celle-ci.

Je suis heureux de me trouver en présence d'une assemblée aussi nombreuse et aussi enthousiaste, car il me sera donné, dans les quelques remarques qui vont suivre, deux choses auxquelles je tiens plus que je ne saurais dire : 1. réfuter les accusations qu'une certaine clique et une certaine presse font circuler dans le public depuis dix ans contre moi, et 2. vous rendre compte de ma conduite comme maire de la ville de Québec.

Je n'ai peur ni de l'âme ni de l'autre chose. Depuis dix ans, j'ai l'honneur d'être le premier magistrat de la ville de Québec, et je suis encore à me demander en quelle circonstance j'ai pu volontairement mériter d'être en but aux attaques injustifiables et aux insinuations dont les meneurs que vous connaissez m'abreuvent depuis quelque temps.

Me trouver au milieu de vous, mes bons amis de St-Valier, en une circonstance comme celle-ci, et avoir la chance de vous donner les explications que vous attendez, je n'en doute pas, de moi avec impatience, constituent une consolation bien grande.

La confiance que vous avez mise en moi, il y a 14 ans, lorsque vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour la première fois comme votre représentant à l'Hôtel de Ville n'est-elle pas bien placée ? Ai-je répondu à ce que vous attendez de moi ? Ai-je en un mot fait mon devoir de citoyen et d'homme public ?

C'est ce à quoi je vais essayer de répondre, si vous voulez bien me prêter quelques minutes d'attention.

Messieurs les contribuables de St-Valier, un vent délétère souffle en ce moment sur la vieille cité de Champlain. C'est le vent de la calomnie et, je le constate, c'est surtout vers moi que l'on dirige les attaques calomnieuses. La clique qui a pour repaire les bureaux de "L'Événement", et pour chef le sénateur Landry, n'ayant pas de programme à soumettre dans la présente lutte, se rabat, comme je l'ai dit, sur les insinuations perfides, sur les attaques injustifiables et sur les infâmes calomnies contre la présente administration. Pour renverser cette administration et classer du conseil de ville les hommes que vous aimez et qui vous sont dévoués, ces messieurs se sont donné la main. On a recueilli dans tous les coins de la ville tout ce que l'on a pu trouver d'incompris, on a réuni ensemble, après un travail de deux ans, tout ce que la ville de Québec peut compter d'écrits, et avec cela, on a formé un tout auquel le mot d'ordre a été donné : Il faut renverser Parent.

Je constate avec plaisir qu'un milieu de cette tempête dirigée contre nous, les amis qui m'entourent et moi, nous retrouvons de vieilles épaves, telles que les Michel Fiset et autres de même acabit.

De ceux-là, les contribuables sauront faire bonne justice. Je n'en ai

aucun doute, comme ils sauront aussi écraser les transfuges et les traîtres.

Voilà pourquoi, c'est sans crainte et rempli des meilleures intentions de guerre que nous avons accepté la lutte qu'on nous offre et qui devra nécessairement se terminer par une victoire telle que nous aurons, après le 15 de février, la paix pour de longues années à venir.

MM. les électeurs de St-Valier, il en est des corporations comme des individus, le plus sûr moyen de les juger avec justice, c'est de les juger par leurs actes et aussi par leur passé, qu'on appelle avec raison le miroir de l'avenir. C'est de cette façon que nous voulons être jugés par les contribuables de Québec ; c'est, nous l'asurons sur nos actes, que nous venons vous demander votre confiance pour l'avenir.

Cette confiance que vous nous avez accordée jusqu'ici, si souvent et avec tant d'enthousiasme ne nous fera pas défaut en cette circonstance, car, forts de nos actions, nous vous demandons, comme je viens de le dire, de nous juger d'après nos œuvres.

Comme je suis le principal point de mire des attaques que l'on dirige actuellement contre le Conseil de Ville, je me vois obligé de prendre ma propre défense en prononçant celle de mes amis. Voilà pourquoi, je me permettrai d'esquisser le plus succinctement possible les actes dont je prends la responsabilité et qui ont attiré au conseil de ville comme à moi, je le dis avec plaisir, les appréciations les plus flatteuses de la part de la majorité des contribuables de la ville de Québec.

La presse en général a eu la bienveillance de mettre ces actes à notre crédit et même de nous en faire les compliments les plus flatteurs. Une seule voix discordante est venue jeter une note sombre sur ce tableau que nos journaux les plus importants avaient présenté au public sous les plus brillantes couleurs. Cette voix discordante vient de la rue de la Fabrique et le journal qui s'est fait le véhicule des infâmes calomnies qui nous donnent chaque jour des hauts le cœur, c'est "L'Événement".

Mais je ne m'attendrais pas à donner ce journal plus d'importance qu'il n'en a si vous, mes bons amis de St-Valier, n'avez pas eu la douleur de lire peut-être, mais dans tous les cas d'entendre répéter des calomnies qui signalent chacun des phrases qu'il publie.

À la fin de chaque terme municipal, depuis 1894, alors que j'ai été pour la première fois, élu maire de la ville de Québec, je me faisais un devoir sacré, de rendre publiquement compte de ma conduite pour les comptes annuels antérieurs. C'est ce que je me serais contenté de faire aujourd'hui. Mais voilà que mes ennemis, au lieu de se contenter de discuter les actes de mon conseil et les miens pour le dernier terme seulement, comme cela s'était toujours fait ici, et se fait toujours ailleurs, se plaisent à étendre le champ de leurs actions en remontant à une période éloignée de dix années.

À Dieu ne plaise que je veuille m'en plaindre, car cela me fournirait l'occasion de mettre devant le public et spécialement devant vous, mes bons amis de St-Valier, ma conduite durant les six dernières années.

LA QUESTION FINANCIÈRE

La principale question à vous soumettre, messieurs, est naturellement la question financière. On semble surpris en certains quartiers que toutes les améliorations que l'on constate à Québec, aient pu être accomplies sans que la taxe ait été augmentée. J'ai ici sous la main quelques notes qui sont de nature à vous renseigner sur cette importante question financière, sur l'augmentation de nos revenus et sur le coût des améliorations dont j'ai parlé tout à l'heure. En mettant sous vos yeux ces faits, je n'ai aucune difficulté à vous faire comprendre comment nous on sommes arrivés à résoudre ce problème réputé si difficile de faire de nombreuses et importantes améliorations sans augmenter la taxe.

Je veux qu'il n'y ait pas de malentendus au sujet des emprunts que nous avons faits. Chaque fois que la chose est devenue nécessaire

M. Lane au pied du mur

Messieurs les électeurs de Québec. J'apprends que M. J. A. Lane, dans la campagne qu'il fait actuellement à St-Roch et même à St-Sauveur, se vante d'avoir l'appui de Sir Wilfrid Laurier. Je ne veux pas plus à présent que jamais faire de politique dans les affaires municipales ; mais, M. Lane en prétendant qu'il a l'appui de Sir Wilfrid, prévoit qu'il réussira par ce moyen à capter le vote d'un grand nombre des contribuables de St-Roch.

Je veux qu'il soit bien compris que M. Lane n'a pas l'appui de M. Laurier en cette circonstance et, pour qu'il n'y ait pas de malentendu à ce sujet, je lance à M. Lane le défi suivant : "S'il peut démontrer par une lettre authentique que M. Laurier l'appuie dans la présente lutte, je m'engage à me retirer avec mes amis."

D'un autre côté, s'il ne peut arriver à prouver ses dires à ce sujet, il devra, s'il est sérieux prendre le même engagement que je prends et abandonner la lutte avec ses amis."

Le défi est ouvert.

M. Lane n'a pas et n'aura jamais l'appui de Sir Wilfrid dans cette campagne qu'il poursuit à côté des pires ennemis de la population de St-Roch et de St-Sauveur.

Dans tous les cas, M. Lane a le temps d'ici à lundi le 8 de régulariser sa position et de démontrer qu'il n'a pas voulu et ne veut pas en imposer aux contribuables de Québec.

Le nom de Sir Wilfrid est grand à Québec ; mais un homme d'honneur doit bien se garder de l'exploiter ainsi sans autorisation.

(Paroles prononcées par l'honorable S. N. Parent, au Patinoir Miroir, le 4 février 1904.)

LES GRANDS MACASINS Z. PAQUET

EXAMINEZ soigneusement les nouveaux patrons BUTTERICK POUR LE MOIS DE FEVRIER. Ils vous mettront au courant des dernières nouveautés en Jupons, Manteaux, etc.

Pour 28 cents

20 pièces de VELVETTES noir, qualité supérieure, pour costumes, habillements d'enfants, chapeaux et garnitures, etc., valant 40 cents.

Pour 28 cents

Pour 95 cents

DRAP Venitien noir, pure laine, pesanteur moyenne, magnifique pour costume, 50 pouces de large, valant \$1.25 la verge.

Pour 95 cents

Pour 45 cents

Solde de BAS "ALASKA", en laine, couleurs foncées, s'attachant aux genoux, et très confortables, pour ouvriers, valeur 60 cents la paire.

Pour 45 cents

Pour 37 cents

Solde de CHEMISES en laine tricotée, bien-martin, unie, bonne qualité et très chaudes, pour hommes, valeur 60 cents.

Pour 37 cents

Pour 37 cts la paire

GANTS en MITAINES en chevreau, noirs et couleurs, très bonne qualité, et doublés, pour hommes, valeur 60 cents la paire.

Pour 37 cents

Pour 10 cts la verge

SHIRTING Anglais, coton blanc, belle imitation 12 cents la verge.

Pour 10 cents

Par pièce de 40 verges, prix spécial, 9 cents la verge

Pour 14 cts la verge

COTON blanc, imitation de fine batiste française, pour vêtements de dessous, 35 pouces de large, valant 18 cents la verge.

Pour 14 cents

Prix spécial, par pièce de 40 verges: 12 cents la verge

57 cents la douzaine

50 douzaines de magnifiques SERVIETTES de table, en toile damassée, ajourée, et avec frange; bon marché à \$1.25 la douzaine.

Prix spécial pour quelques jours seulement

57 cents la douzaine

Avis aux dames qui font des ouvrages de fantaisie

Nous venons de recevoir une quantité énorme de SOIES à broder ou "filser". Ces soies sont de diverses couleurs et assorties par paquet de 12 écheveaux chaque valant 40 cents le paquet.

Pour 15 cents

Pour 22 cts la paire

1 grosse de JARRETIERS en élastique de fantaisie avec ceinture, couleurs assorties: roses, blanches, noires, bleu-pâle, rouges, pour dames, valeur 35 et 40 cents la paire.

Pour 22 cents

Pour 11 cents

10 grosses de BROSSES à cheveux, dessus en bois verni, valant 20 cents.

Pour 11 cents

2 douzaines de pièces pour 19 cents

100 grosses de GALONS en pièces, dans toutes les largeurs, valant 12 cents la douzaine de pièces.

Notre prix spécial: 2 douzaines de pièces.

Pour 6 cents

Pour 6 cents

50 grosses de PAPIERS D'EPINGLES noirs, à toilette contenant 90 épingles chaque, valant 5 cents.

Pour 3 cents

ELLE SE CONTINUE

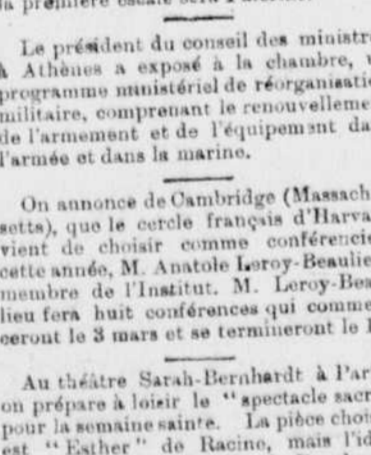
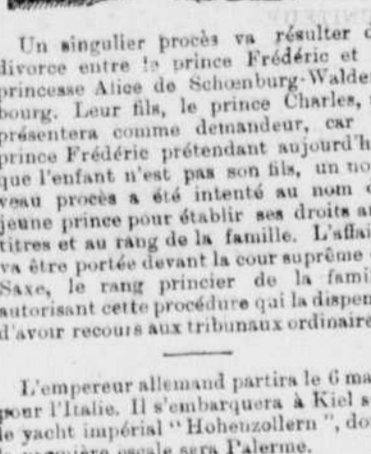
Notre grande vente spéciale de coupons de TWEEDS à 25 pour cent de réduction ainsi que de PANTALONS de \$4.00 et \$5.00 faits sur commande ou mesure pour \$3.00, de même que de PARDESSUS d'hiver pour hommes et garçons et de VESTES de fantaisie, etc., dans nos deux rayons de Tweeds et de complets à deux fois leur valeur et de complets à deux fois leur valeur et de complets à deux fois leur valeur.

Nous continuons le reste de la semaine dans l'intérêt de nos clients. Qu'on en profite.

MAGI CALEDONIA sont sans prix; ce sont des eaux minérales naturelles de la plus grande utilité. M. TIMMONS & SON, Seuls agents à Québec. 161-171 Rue St-Joseph

FEVRIER

Calendar for February 1904 with days of the week and dates.



La Monnaie française va frapper de nouveaux louis avec l'or qu'elle a extrait des écus de cinq francs en argent de Napoléon Ier, de Louis XVIII et de Charles X.

Ces écus contenaient, en effet, quarante-cinq milligrammes d'or dans leur alliage, particulièrement qui n'existe plus depuis la frappe de Louis-Philippe.

Il va sans dire que la quantité de louis d'or qu'on retirera ainsi des écus de cinq francs ne sera pas considérable. Elle formera seulement un appoint dans la frappe d'or que doit faire la Monnaie au millésime de 1904.

La lutte est au Japon le sport national et, dans toutes les classes de la société, elle est le passe-temps préféré; noble ou vilain lutte pour l'honneur ou l'argent, l'honneur surtout, car les lutteurs de profession sont rares. Le premier assaut eut lieu sous le règne de l'empereur Suïnen, en l'an 23 avant Jésus-Christ.

En l'an 850 de notre ère, deux princes, candidats à la même couronne, préférèrent le champ clos au champ de bataille. Après une lutte vraiment "singulière", le vainqueur fut proclamé empereur.

Les matches, très courts au Japon, sont jugés par un comité, récompensés par lui. La lutte a son code et ses traditions; les soldats eux-mêmes "en viennent aux mains", bien que la lutte ne puisse être considérée pour eux comme un moyen de défense ou d'attaque.

La succession de la princesse Mathilde.

La levée des scellés a eu lieu à l'hôtel de la rue de Berri, à Paris, en présence du prince Louis Napoléon, légataire universel de la princesse Mathilde, et de M. Mahot de La Quéantonnais, exécuteur testamentaire. C'est le juge de paix du huitième arrondissement qui a procédé à cette formalité.

Les clauses du testament de la princesse Mathilde relatives à des dispositions en faveur d'œuvres seront prochainement notifiées aux intéressés.

Le musée du Louvre recorra notamment six tableaux, dont un Velasquez, un Reynolds, le portrait du prince Jérôme Napoléon par Flaxmin et celui de la princesse Mathilde par Donnet.

Par une clause spéciale, la testatrice assure l'avenir de l'œuvre de Notre-Dame des Sept Douleurs, asile des jeunes filles pauvres, infirmes et incurables, fondé à Neuilly par la princesse en 1857. Quant aux bijoux, tous, même le fameux collier de perles dont on a tant parlé, devront, aux termes du testament, être vendus.

Notes sociales

M. le Sénateur Godbout, et madame Godbout, de Beauce, sont au St-Louis.

Notes personnelles

M. Bourcault, arpenteur, est arrivé en cette ville, il est descendu au Mountain Hill.

—MM. Horace Dorion, Camille Lathuille, S. D. Arsenault, P. Higgins, de Montréal; F. A. Labonté, Patrick Donovan, Omer Richard, C. D. Delisle, sont arrivés en cette ville hier et sont descendus à l'Hôtel Québec.

—M. J. A. Collin, de Pella, Nord Dakota, qui est venu passer quelques jours dans sa famille à Montmagny, est arrivé hier à l'Hôtel Québec et est parti ce matin par le C. P. R. pour retourner dans ses foyers.

—L'hon. juge H. G. Carroll, de Fraserville, était au Frontenac hier soir.

—Les honorables MM. Gouin et J. J. Guerin, de Montréal, sont au Château Frontenac.

M. L. R. Roy, M. P. P., est arrivé de Kamouraska hier soir.

M. A. E. Saffert partira de New York pour Cherbourg, France, le 9 du courant.

—M. le Dr Jasmin, du Lac Noir, est allé s'installer à Theford Mines, pour remplacer feu le Dr Larose.

REMERCIEMENTS

Remerciements à la Très Sainte Vierge et à saint Antoine de Padoue pour une faveur obtenue par leur intercession avec promesse de faire publier.

Le tabac Rose Quenel n'appartient pas à aucun combine.

A QUEBEC

Sous ce titre, nous faisons dans le "Canada" d'hier :

"On fait, à Québec, une lutte d'une acrimonie et d'une injustice déplorables contre l'hon. M. Parent. La politique est maintenant trahie dans les élections municipales; le sénateur Landry et M. L. P. Pelletier lèvent toutes leurs haines et toute leur bile dans "L'Événement" contre le maire de Québec, qui est en même temps le premier ministre de la province.

Les états de service de l'hon. M. Parent sont bien connus. M. Parent a fait pour Québec plus que personne n'avait jamais pu faire; c'est le verdict de tous ceux qui visitent l'ancienne capitale et il faut de la mesquine jalousie et de la basse envie pour méconnaître l'œuvre accomplie sous sa brillante direction.

Comme le rappelle le "Soleil", M. Parent a relevé le crédit de la ville. Il a changé en une ère de surplus la déplorable période de déficits que Québec avait traversée avant son arrivée au timon des affaires.

M. Parent a augmenté les revenus aux dépens des grandes compagnies et corporations financières. Il a augmenté en même temps la valeur de la propriété foncière à Québec.

Il a élargi, amélioré et pavé les rues.

Il en a ouvert de nouvelles et importantes. Il a créé des parcs publics, réparé et agrandi la terrasse Dufferin. Il a réparé les trottoirs, l'aqueduc et le drainage, les pontons et les voies publiques.

Il a donné à Québec des tramways électriques.

Il a construit un hôtel-de-ville qui fait honneur à la cité de Champlain.

Il a doté Québec d'une bibliothèque publique et encouragé toutes les œuvres philanthropiques.

Il a donné à Québec le pont révé depuis plus d'un demi-siècle.

Partout, en un mot, sa main énergique et bienfaisante a seronné son cœur de patriote.

Maintenant, toute une clique d'égoïstes, de jaloux et d'envieux voudrait l'arracher de la position qu'il remplit si bien.

Nous espérons que pas un homme de cœur, pas un patriote québécois ne se privera à aucun des basses manœuvres; nous nous joignons à notre confrère de Québec et nous disons comme lui :

"L'opinion publique est stable et les éraflures de la clique n'auront d'autre effet que d'enraciner de plus en plus dans l'esprit de nos concitoyens la confiance qu'ils ont placée en M. Parent, il y a dix ans, et qu'ils lui renouvelent à chaque terme avec tant d'unanimité et d'enthousiasme."

DE TOUT UN PEU

La trahison de M. Lane donne toute sa mesure. C'est un très grand garçon, mais un très petit homme. Il a toujours déconcerté ceux qui l'ont vu et entendu—même ses amis—par la vulgarité de ses discours et la petitesse de ses idées.

Ses grossières farces devaient l'amener, par la pente que suivent forcément les égoïstes, à choir dans "L'Événement".

Le parti libéral ne perd rien à se voir enlever cette grande tache.

A Montréal, un groupe d'échevins a réussi, ces dernières années, à mettre un peu d'ordre dans des finances délabrées. Le chef de ce groupe, M. Laporte, avec l'appui des libéraux et des conservateurs, vient d'être élu maire par une majorité énorme.

A Québec, M. Parent et ses partisans au Conseil ont non seulement modifié l'état de nos finances, mais ils ont changé tout à fait la ville elle-même.

Conclusion qui s'impose : Les citoyens de Québec, non moins généreux que ceux de Montréal, voteront en masse pour les partisans de M. Parent.

ON DEMANDE.—Un homme désigné pour être le chef d'une demi-douzaine de candidats qui ne tiennent pas à voir prospérer Québec, sous M. Parent.

Il devra être assez mal élevé pour écrire quelque chose dans "L'Événement" de temps à autre. Il lui faudra de l'audace, mais pas de talent.

S'adresser à M. Landry : PESTE RESTANTE.

On dit que M. Monk veut donner un banquet à M. Tarte. M. Flynn, interviewé à ce sujet, a répondu avec indignation : "Je crois décevoir dans cette rumeur une substitution de noms dont il faut faire porter la responsabilité par des journalistes ayant intérêt à me diminuer dans l'estime de mon parti. Je vous prie de rétablir les faits dans leur exactitude et de mettre fin sans retard à cette saie; c'est MOI qui veux donner un banquet à M. PELLETIER!"

—GAVROCHE

M. Rousseau, avocat, et maire de la ville de Montmagny, a dit-on, été choisi comme candidat conservateur pour la prochaine élection partielle.

La Législature d'Ontario a voté sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

Le gouvernement a obtenu une majorité de trois; c'est une division stricte de parti.

M. William Wainwright du Grand Tronc était ici hier et a eu une entrevue avec le Premier Ministre.

La réunion du conseil a été, hier, de très courte durée. On y a dépêché des affaires de routine.

Il se fait un mouvement dans les cercles libéraux de la Nouvelle Ecosse pour faire nommer M. B. Russell, député de Hants, juge en chef de cette province. M. B. Russell est un homme très distingué, un lettré et un érudit. Il est très populaire parmi les libéraux de la Nouvelle Ecosse.

Une erreur impardonnable s'est glissée dans la deuxième paragraphe de la dernière édition, hier, intitulé "Un escamotage manqué". Il faut lire "Battu sur tous les points, il invente de nouvelles blagues..."

La convention conservatrice qui s'est tenue à St-John N. B., a choisi pour candidat de St-John aux Communes le docteur J. W. Daniel, ancien maire de cette ville.

Le candidat libéral sera l'hon. M. McKeown.

Tribune libre

Québec, 3 février 1904. A Monsieur L.-J. Turgeon, de la paroisse de St-Philémon, Monsieur.

Dans votre dernière lettre, à mon adresse, que j'ai eu le plaisir de lire dans le "Soleil" d'hier, vous dites : "Je ne suis pas obligé de me rendre chez le cordonnier pour trouver mes idées."

Je vous crois sans peine. Un cordonnier ordinaire ne pourrait vous donner les idées géniales que vous puis longtemps vous avez mises au jour, ni surtout chausser, comme il conviendrait, les périodes brillantes dans lesquelles elles sont habillées. C'est au point que, si vous ne l'aviez dit, personne en vous lisant ne se douterait que des "Idées" de douze ans vous quittiez les banes de l'école primaire.

Evidemment, ce n'est pas chez le cordonnier que vous irez chercher "ce qu'il vous faut pour écrire."

Malheureusement, et cela tous les lecteurs du "Soleil" ont pu constater comme moi, vous n'avez certainement pas une connaissance aussi parfaite des règles du savoir-vivre que celle que vous semblez avoir de l'art épistolaire; ce qui me porte à croire que vous avez dû terminer bien jeune votre éducation domestique—plusieurs années, probablement, avant la fin de vos études scolaires, si courtes qu'elles aient été.

Ainsi, vous m'accusez d'"être sûr des faussetés ou des mensonges, de propos délibéré."

Les termes dans lesquels vous formulez cette grave accusation ne sont pas précisément polis, vous en conviendrez.

Si vous me prenez pour un menteur, il me semble que vous auriez pu employer, pour me le dire, une circonlocution quelconque, comme le font, en pareille circonstance, les gens bien élevés.

Vous me rendez cette justice d'admettre que je n'ai jamais rien dit de nature à faire voir que je soupçonnais votre bonne foi. C'est tout au plus si je vous ai reproché "de confondre, parfois, autour "avec alentour."

Cette accusation de "faussetés et de mensonges, de propos délibéré", m'oblige à revenir sur la décision que j'avais prise de discontinuer cette polémique inutile. Si vous voulez bien répondre catégoriquement et sans ambages aux trois questions suivantes, il me sera facile ensuite, je pense, de démontrer aux lecteurs du "Soleil" de quel côté sont les faussetés et les mensonges de propos délibéré, s'il y en a dans cette affaire.

1o N'est-il pas vrai que les décisions du surintendant de l'Instruction publique, pour lesquelles vous lui gardez rancune, ont été confirmées par la Cour Supérieure, la Cour de Revision et approuvées par le Procureur général de la province?

2o Si vous n'avez pas considéré la résolution que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a adoptée, après avoir pris communication de votre plainte contre le surintendant, comme une fin de non recevoir polie, pour obtenir une décision formelle?

3o Où et quand a-t-elle risqué les faussetés et les mensonges de propos délibéré dont vous m'accusez? Avant de terminer, je crois devoir appeler l'attention des lecteurs du "Soleil" sur une phrase de votre dernière lettre qui me rend perplexe :

"...J'espère", dites-vous, "que le généreux directeur du "Soleil"

M. Charles S. Hyman, M. P.

Ministre sans portefeuille (Du correspondant du Soleil)

Ottawa, 4.

M. Charles S. Hyman, député de London, Ont., devient membre de l'administration, sans portefeuille. M. Hyman a eu une entrevue avec le premier ministre aujourd'hui et je crois que le nouveau ministre sera assermenté sous peu. L'administration fait en M. Hyman l'acquisition de l'un des hommes les plus forts de la Chambre.

Député depuis de longues années, luttant depuis encore plus longtemps il a acquis une expérience comme président du comité des chemins de fer et président du comité de redistribution qui lui sera précieuse dans sa nouvelle position.

Je présume que le jour n'est pas éloigné où il aura un portefeuille, probablement à la première vacance dans la représentation de l'Ontario.

Il n'y a qu'un seul autre membre de l'administration, sans portefeuille, le sénateur Templeman, qui représente plus particulièrement la Colombie Britannique.

M. Hyman prendra avant longtemps une part dirigeante dans les conseils du parti dans Ontario. Il est inimmensément populaire à London et dans tout l'ouest de la province.

UN BON APPETIT

Et une digestion naturelle suivent toujours l'emploi du vin BYRRH

TONIQUE APÉRITIF Se prend à toute heure. Se vend en consommation chez les hôteliers, à la bouteille chez les épiciers. Hudson, Hébert & Cie Agents, Montréal

"m'accordera l'espace que vous voudriez apparemment tout avoir "ou me le faire refuser et qu'il fallera ma défense aussi long "temps qu'il vous permettra de "continuer l'attaque" que vous "avez commencée."

C'est un peu fort. En effet, résolvons la question :

Le 15 janvier dernier, vous débutez par une lettre dans laquelle après avoir injurié le surintendant au sujet d'une affaire réglée depuis longtemps, vous attaquez sa manière de procéder relativement à l'établissement des religieuses de la Charité de St-Louis, dans votre paroisse.

Devant cette accusation injuste, je me contente de vous donner très calmement, dans ma lettre du 18, de longues explications dans le but de vous ramener à de meilleurs sentiments.

Au lieu de prendre ces explications en bonne part, vous ripostez, le 26, par une lettre de persiflage où vous maniez le sarcasme avec la dextérité que mettrait un ours à enterrer des perles.

A ce persiflage et à ces sarcasmes, je réponds, le 27, en vous donnant un bon conseil, dont je dois vous avoir n'avez pas tenu compte.

Et voilà que, maintenant, vous m'accusez d'avoir commencé l'attaque.

Je le répète, c'est un peu fort.

Cela rappelle l'histoire du loup de la fable, qui, accusé d'avoir dévoré un pauvre petit agneau, plaida pour sa justification que l'indignif animal l'avait provoqué, qu'il était donc, en le croquant, dans le cas de légitime défense.

Paul de Cazes.

Note de la rédaction.—La lettre de M. Paul de Cazes que nous publions ci-dessus, mettra fin à la polémique soulevée par M. Turgeon, maire de St-Philémon.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

Paul de Cazes.

ETABLISSEMENT EN 1865 JACOB BERRY & CIE 44-46 Broadway, New York. Membres de N. Y. Consolidated Stock Exchange, N. Y. Produce Exchange, Philadelphia, Stock Exchange. 84 rue St-Pierre, Québec. J. A. AUBERT, Gérant. ATTIRES, OBLIGATIONS, GRILLY, COTTON. Nous sollicitons les affaires de toutes quantités en ces articles. Carte privée direct avec. Montréal, Boston, Philadelphie et New-York. Publication envoyée sur demande: "A GLIMPSE AT WALL STREET AND ITS MARKET" qui est d'une valeur toute particulière pour les gens intéressés dans le marché des actions et du grain. Nous donnerons avec plaisir tous les renseignements financiers qu'on voudra bien nous demander.

BOUGIES Courtes ou Longues PARAFINE ou BALEINE Transparents ou Blanches 14 CTS LA LIVRE. 14C. ELZEAR TURCOTTE 74 Rue Desjosses.

NOUS FERONS SUR TOUT UNE REDUCTION DE 25% ACHAT AU COMPTANT A. C. ROUTIER, BIJOUTIER, 50 et 52, rue de la Montagne.

La "GREAT WEST LIFE INSURANCE CO" BUREAU PRINCIPAL: WINNIPEG, Man. Conseil local du district de Québec: Georges Tanguay, Err. M. P. P. Hon. Adolphe Turgeon, Hon. Juge P. A. Choquette; Hon. Juge J. A. Gagné; Nap. Drouin, Err. Chambre No 4, Église Évangélique d' Hochelaga, Québec. L. P. MERCIER, Gérant. Cette compagnie prête ses fonds à un taux plus élevé que la moyenne des autres compagnies d'assurances et peut ainsi offrir plus d'avantages.

CARTES D'AFFAIRES

Dr E. A. LEBEL, Ex-interne de l'Hôpital Péan, Paris, France. MALADIES GENERALES, Spécialité des Maladies des Voies urinaires, Accouchements. 152, RUE DESFOSSÉS, TEL. 2385

Dr J. REID, DENTISTE, 178 RUE DESFOSSÉS COIN LA CHAPELLE. Heures de bureau: de 9 hrs à 5 hrs. mars

Dr A. DROUIN, Pharmacien-Chimiste, Coin des rues St-Joseph et Caron. Tel. 2545 - QUEBEC

BERGERON & MERCIER, AVOCATS, Robert Bergeron, B. L. LL. L., Ernest Mercier, B. A. LL. L., 125, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Dr E. A. MOUSSEAU, (Des Hôpitaux de Paris) (Ex-interne à l'Hôpital, St-Michel, à Paris) BUREAU: 89 RUE MASSUE. TELÉPHONE 2414, QUEBEC

TURGEON, LACHANCE & AHERN, AVOCATS, 12 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC. L'hon. Adélaïde Turgeon, Arthur Lachance, L. L. B., Michael Jos. Ahern. Téléphone 63

CHARLES DELAGRAVE, NOTAIRE, 98, RUE ST-PIERRE, TEL. 1527, QUEBEC

F. O. DROUIN, AVOCAT, 181, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. Bureau du JOUR et du SOIR. Tel. 2518.

ARMAND LAVERGNE, AVOCAT, 97, RUE ST-PIERRE, Bureau du Soir à St-Roch. S'agit aussi les cours des districts de Montnaguy, Beau et Arthabaska.

C. E. TASCHEREAU, NOTAIRE, 139 RUE ST-PIERRE, TEL. 944. ARGENT A PRÊTER. Par grosses ou petites sommes. A la ville et à la campagne, sur hypothèques ou autre garanties.

BELL TEL. 2335 ERNEST CARON, INGENIEUR MECANICIEN, Manufacturier de la MACHINE A CHEVILLER, du STANDARD SCREWS, du LOOSE NAILER. - ET AUTRES MACHINES - 304,308 rue St-Joseph, St-Roch, QUEBEC.

M^{rs} DOUGAL & COWANS, BUREAU DE QUEBEC, 81 RUE ST-PIERRE. Membres du Montreal Stock Exchange, en communication directe avec les échanges de New-York et de Montréal.

EDGAR PELLETIER, ENTREPRENEUR MENUISIER, Constructions et Réparations faites sous le plus court délai et à des prix modérés. Satisfactions garanties. S'adresser à 247 RUE DE LA REINE, Téléphone 2099.

FERD AUDET, NOTAIRE, 141 BOULEVARD LANGELIER (Banque des Marchands) Bureau du jour et du soir. Argent à prêter sur hypothèque. Maison à vendre. 247 1m

Dr A. LAROQUE, L. D. S. D. D. S., Gradué de Philadelphie, Elève de Londres et Paris, Encoignure des rues St-Joseph, et 87, de l'Eglise QUEBEC. Résidence privée, 260, rue DesFossés.

Dr D. E. BARRAS, DENTISTE, 72 COTE DU PASSAGE LEVIS. Téléphone: 173. Toct-lan

J. E. Prince Ab. LL. D., AVOCAT, 60, Cote DE LA MONTAGNE, TELEPHONE 1598

MERCIER & MERCIER, NOTAIRES, 125, RUE SAINT-PIERRE, Argent à prêter sur hypothèque, ou sur billet promissive, à la ville et à la campagne. TELEPHONE 1261

VIDAL & LEPINE, AVOCATS, MONTMAGNY, Bureau chez Isaïa Bélanger, coins des rues de la station et Champlain. J. L. O. VIDAL, J. EUG. LEPINE. 16sept-5ms

D. ARCAND & CIE, COURTIERS, Prêts d'argent sur billets et autres valeurs. Achat et vente à commission d'actions de banques et autres valeurs locales et aussi de stocks sur le marché de Montréal et New-York au comptant ou sur échange.

Dr S. GAUDREAU, DENTISTE, 133 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH, TELÉPHONE 2030

PIERRE DROUIN, COMPTABLE LIQUIDATEUR ET AGENT D'IMMEUBLES, 181 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH, QUÉBEC

Dr EUGENE DORVAL, DENTISTE, SUCCESEUR DU Dr FORTIER, 37, RUE ST-JEAN, Vis-à-vis la Côte du Palais. Tel. 1338. Heures de bureau, du mercredi au 18 septembre, de 8 a. m. à 5 p. m. 1 mars au 1 juin

JÉRÉMIE RICHARD, RELIEUR & REGLEUR, TELEPHONE 1073, 105 Cote Lamontagne, BASSE-VILLE QUÉBEC.

Dr N. A. DUSSAULT, Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. A TRANSPORTER SON BUREAU DE 184 rue Ste-Anne au NO. 28, RUE STE-URSULE, Téléphone 1032

PATINOIR Q. A. A. A., MAINTENANT OUVERT, Fanfare chaque soir, ADMISSION: 10 cents. Billets de saison: familles, \$5.00; Messieurs, \$3.00; dames et enfants; \$2.00.

L'OPHIR HOTEL, Rivière-du-Loup, Station. P. Q. Le plus près de la gare. Entièrement neuf. Le tout de premier ordre. Meublé luxueusement. Électricité, Téléphone, Bains chauds et froids, Salle d'échantillons, Repas à volonté, lunch au comptoir. Cuisine soignée, Confort moderne. Prix modérés. Ernest Charrette & Cie PROPRIETAIRES 16 jan 3 ms

LEONDAS GINGRAS, COURTIER, AGENTS D'IMMEUBLES ET DE COLLECTION, 319 RUE ST-JOSEPH (En face de l'église Jacques-Cartier.) TEL. 2554 28j 3f 4 p

Le Liniment Minard, guérit la maladie des vaches.

SPORT

Les joutes d'hier et de demain

Le concours de billard, à New-York

LES QUILLES Hier soir, les joueurs qui composent l'équipe de la Y. M. C. A. ont vaincu les Laval par 2 parties à 1, sur les allées de l'ancien club Québec, rue Collins. Un grand nombre d'amateurs étaient présents et ils ont montré beaucoup d'enthousiasme. Cette joute était pour la coupe Poulin que le Laval possédait depuis quelque temps. Les parties de la joute d'hier soir furent gagnées comme suit: 1ère, Y. M. C. A., majorité de 46 points; 2ème, Laval, 20; 3ème, Y. M. C. A., 8. Voici la composition des équipes: Y. M. C. A.—Goudie, Thomson, Nickerson, Learmonth, Talbot. Laval.—Carbray, Chalouit, Boivin, H. Labrière, A. Labrière.

La joute de ligue qui était fixée à mardi dernier, entre le St-Roch et le Standard, a été remise à ce soir. Elle aura lieu au Y. M. C. A. Les deux clubs seront représentés par les équipes suivantes: Standard—Colley, Biguelli, Nickerson, Learmonth, Talbot. St-Roch—Turgeon, Venne, Lagueux, Emund, Mercier. Dans la salle de quilles, à la Y. M. C. A., on a placé un grand tableau sur lequel on inscrira les scores des différents joueurs au fur et à mesure qu'ils les auront faits.

LE BILLARD, New-York, 5. Belle Benton, A. Warnock, 8 1 1 1 Ottawa, 1 1 1 1 Jeanette, C. Robillard, 1 2 2 2 Lord Roberts, McBride, Collingwood, Ont., 2 8 6 4 Jennie Scott, T. Collins, Hamilton, Ont., 4 4 3 3 May Day, T. Bisson, Montréal, 3 6 5 6 Nellie Wilkes, Murphy, Montréal, 5 5 4 5 Jessie B. A. Tétrault, St-Ours, 6 3 7 7 Joe the Ghost, M. Moodie, Adams, N. Y., 5 7 7 Temps—2,284, 2,30, 2,301, 2,31. Classe de 2,24, au trot; non terminée; bourse, \$200. Graham, G. McPherson, Montréal, 1 1 Little Rose, Joe Charest, Montréal, 2 4 Aberdeen Clay, T. Gue-non, Montréal, 4 2 Crescents' Brother, Alf. Labelle, Montréal, 3 3 Temps—2,351, 2,40.

NOTES DIVERSES J. Beaulieu, de Québec, lance un défi à Dick Ashton, de Montréal, pour une exhibition de pugilat, de vingt rondes, avant le 1er de mars prochain, soit à Québec ou à Montréal. —Il est question d'une joute entre le Victoria et les Wanderers, pour le championnat de Montréal. —Young Corbett a, dit-on, gagné récemment \$12,000 au sujet de courses de chevaux. —Dans le mois de mars prochain, il y aura joute de paume à Jersey-City, entre Mike Egan, de cet endroit, et Oliver Drow, d'Irlande, pour le titre de champion du monde. —Ernest C. Meyer, de Madison, Wisconsin, a établi deux records du monde aux courses de patin qui ont eu lieu à Leipzig, Saxe. Il a parcouru un kilomètre à reculons, en 56 1/2 secondes, et deux kilomètres en avant, en 2 m. 12 3/4 secondes. —George Ketchum, de Toledo, Ohio, propriétaire de Crescents, est revenu d'un voyage de deux mois en Angleterre. Il a annoncé qu'il avait vendu à Louis Weimans, de Brighton, Hong-Kong, frère de Crescents, pour \$25,000, le Cornwell à défaut le Capital par 7 à 3. —Le "Montreal Herald" dit que le Shamrock a engagé Pat Rooney comme entraîneur, pour la prochaine saison de la croasse. —Le club de hockey Dixie-Polo désire jouter de nouveau avec le Carillon, jeudi prochain, et il espère qu'on lui donnera la préférence à tout autre.

HOCCY La joute d'hier soir entre les clubs Carillon et Dixie-Polo a causé une grande excitation, au patinoir Québec. L'assistance était considérable. Chacun des clubs adversaires avait beaucoup de partisans, et le spectacle donné par les jouteurs fut amusant. Le score était de 3 à 3 lorsque le temps réglementaire fut expiré. On décida de continuer la joute, et le Carillon gagna la partie décisive, après avoir repoussé habilement plusieurs attaques très vives de la part de son concurrent. Les équipes étaient: Carillon Goal, Dixie-Polo Gendron A. Paquette Point, David J. E. Waagen Cover Point, Gagnon H. E. Rivard Rover, Brière H. E. Morris Centre, Denis L. Papiéau Aile droite, Berthiaume C. McNamara Aile gauche, David W. McNamara David. Les juges furent MM. J. L. Dussault et J. A. Moreau. M. G. B. Glackemeyer, du club Québec, a rempli équitablement la charge d'arbitre.

Parmi les joutes de demain, celle entre le Québec II et le Montcalm sera indubitablement la plus intéressante pour les amateurs de cette ville. De part et d'autre, on a fait de soigneux préparatifs pour réussir à donner une belle exhibition de notre jeu national d'hiver. Cette joute entre le Québec II et le Montcalm aura lieu à 8.15 heures du soir, au patinoir Québec.

Les autres joutes de demain ne sont pas très importantes car on doute peu des résultats qu'elles donneront. Il n'est pas probable que le Shamrock triomphe de l'Ottawa, dans la capitale fédérale. On croit généralement, aussi, que le Québec sera vaincu par le Montréal, à l'Arena, de la métropole. L'équipe du Québec sera probablement composée de Moran, Leader, Hogan, Jordan, Stanley, Garneau et J. Power.

Le Jeune National défie le Mascotte II pour une joute le samedi soir 13 du courant, au patinoir St-Roch.

LE PATINAGE Une course devait avoir lieu hier soir, entre E. Larochelle et Jos. Bouchard, au patinoir St-Roch. Elle a été remise à 7.30 heures, lundi soir prochain, parce que Bouchard n'était pas dispos, hier. Cette course aura lieu avant la joute de hockey entre le Jeune Mascotte et le St-George.

CHASSE ET PECHE L'Association des sportsmen pour la protection de la chasse et de la pêche a tenu son assemblée générale annuelle, hier soir, au Masonic Hall, en cette ville. M. Edson Fitch présidait. Le rapport annuel des opérations a été lu et adopté. Le comité de direction a été élu. Il est composé de MM. Edson Fitch, C. A. Pentland, C. R., E. T. D. Chambers, Vesey Boswell, T. H. Norris, C. Lanois, Arch. Lacroix, E. Joly de Lotbinière, John S. Thom, Frank Carrel, E. T. Nesbitt. A une assemblée subséquente de ce comité, M. E. Fitch a été réélu président; M. C. A. Pentland, vice-président, et M. E. T. D. Chambers, secrétaire-trésorier. La situation financière de l'Association est excellente.

TROT ET AMBLE, Montréal, 4. Le spectacle des courses d'hier au parc Doherty a été aussi intéressant que la veille, ce qui n'est pas peu dire. Les amateurs présents n'étaient pas en grand nombre, vu le froid rigoureux qui régnait. Nous donnons le sommaire, ci-après: Classe de 2:30; trotteurs et ambleurs; non terminée de mardi; bourse de 2250. Lewis Wiggle, A. H. Gendron, Montréal, 7 2 1 1 Billy M., C. Robillard, Montréal, 1 1 2 2 King's Maid, A. Yate, Montréal, 2 3 5 5 Committee Boy, Dorchester Stable, Montréal, 4 4 4 4 Lottie Strathmore, F. St-Vincent, Montréal 3 7 6 5 r Nellie Billings, W. Wiseman, Montréal, 6 6 7 r Temps—2,314, 2,321, 2,33, 2,321, 2,30. Classe de 2:22; trot et amble; bourse \$250: Belle Benton, A. Warnock, Ottawa, 8 1 1 1 Jeanette, C. Robillard, Montréal, 1 2 2 2 Lord Roberts, McBride, Collingwood, Ont., 2 8 6 4 Jennie Scott, T. Collins, Hamilton, Ont., 4 4 3 3 May Day, T. Bisson, Montréal, 3 6 5 6 Nellie Wilkes, Murphy, Montréal, 5 5 4 5 Jessie B. A. Tétrault, St-Ours, 6 3 7 7 Joe the Ghost, M. Moodie, Adams, N. Y., 5 7 7 Temps—2,284, 2,30, 2,301, 2,31. Classe de 2,24, au trot; non terminée; bourse, \$200. Graham, G. McPherson, Montréal, 1 1 Little Rose, Joe Charest, Montréal, 2 4 Aberdeen Clay, T. Gue-non, Montréal, 4 2 Crescents' Brother, Alf. Labelle, Montréal, 3 3 Temps—2,351, 2,40.

NOTES DIVERSES J. Beaulieu, de Québec, lance un défi à Dick Ashton, de Montréal, pour une exhibition de pugilat, de vingt rondes, avant le 1er de mars prochain, soit à Québec ou à Montréal. —Il est question d'une joute entre le Victoria et les Wanderers, pour le championnat de Montréal. —Young Corbett a, dit-on, gagné récemment \$12,000 au sujet de courses de chevaux. —Dans le mois de mars prochain, il y aura joute de paume à Jersey-City, entre Mike Egan, de cet endroit, et Oliver Drow, d'Irlande, pour le titre de champion du monde. —Ernest C. Meyer, de Madison, Wisconsin, a établi deux records du monde aux courses de patin qui ont eu lieu à Leipzig, Saxe. Il a parcouru un kilomètre à reculons, en 56 1/2 secondes, et deux kilomètres en avant, en 2 m. 12 3/4 secondes. —George Ketchum, de Toledo, Ohio, propriétaire de Crescents, est revenu d'un voyage de deux mois en Angleterre. Il a annoncé qu'il avait vendu à Louis Weimans, de Brighton, Hong-Kong, frère de Crescents, pour \$25,000, le Cornwell à défaut le Capital par 7 à 3. —Le "Montreal Herald" dit que le Shamrock a engagé Pat Rooney comme entraîneur, pour la prochaine saison de la croasse. —Le club de hockey Dixie-Polo désire jouter de nouveau avec le Carillon, jeudi prochain, et il espère qu'on lui donnera la préférence à tout autre.

Une belle cérémonie pour dimanche prochain. Les nombreux pères de famille qui font partie de la confrérie des Congréganistes de St-Sauveur auront, dimanche prochain, une grande fête dans leur chapelle Notre-Dame de Lourdes, à 64 hrs. D'abord, une messe solennelle et sera célébrée, et l'on présidera à l'admission d'une trentaine de nouveaux membres dans cette confrérie qui fait tant de bien. Le sermon de circonstance sera donné par le Rév. Père Valiquet, O.M.I. Vu que c'est le premier dimanche du mois, il y aura communion générale des Congréganistes ce matin-là.

Pour les Capitaines de bateaux à vapeur. Tous les capitaines de bateaux à vapeur sont priés d'assister à une assemblée spéciale tenue dans l'intérêt de leur profession, le dimanche, 7 de février, à la salle Patinoir, à 8 heures du soir; ou ceux qui désiraient avoir une admission plus prompte, pourront se présenter tous les vendredis, à 8 heures du soir, à la salle Patinoir, 250, St-Joseph. Par ordre, 29, 30 janv et 5 fév. XX

Demain sera Jour de Gala!

Nous mettrons en vente, plusieurs lots désorbités d'habillements et de pardessus.

Ils seront en tweed écossais, en worsted de West of England, Irish Frieze, Beaver et Melton.

Il y en aura de toutes grandeurs.

Les jeunes gens qui ne sont libres que le samedi soir pourront bénéficier de cette aubaine car, nous resteront ouverts jusqu'à 9 heures p. m.

N'oubliez pas que pendant cette vente de Pardessus et d'Habits, \$10.00 seulement sont nécessaires pour faire un achat. L'argent vous est remis si vous n'êtes pas satisfait.

Semi-ready Tailoring

QUÉBEC, 178 RUE ST-JEAN

Nouvelles Maritimes

Départ des paquebots en février Lignes diverses, arrivages, etc.

LIGNE ALLAN — St-Jean à Liverpool, 13, 27 février; Halifax à Liverpool, 8, 15, 22, 27 février. LIGNE AMERICAINE — New-York à Southampton, 6, 13, 20, 27 février. ATLANTIQUE TRANSPORT — New-York à London, 6, 13, 20, 27 fév. LIGNE CAN. PAC. ATL. — St-Jean N.B. à Liverpool, 6, 20. LIGNE CUNARD — New-York à Liverpool, 6, 13, 20, 27 février; Boston à Liverpool, 9, 23 fév. LIGNE DOMINION — Portland à Liverpool, 6, 27 fév. COM. GEN. TRANS-ATLANTIQUE — New-York au Havre, 6, 13, 20, 27 fév. HOLLAND AMERICAN — New-York à Rotterdam, 10, 17, 24 fév. HAMBURG AMERICAN — New-York à Hambourg, 6, 14, 20, 27 février; New-York à Naples et Gênes, 4, 16, 23 février. NORTH GERMAN LLOYD — New-York à Plymouth et Bremen, 9, 16 fév.; New-York à Naples et Gênes, 13, 20, 27 fév. QUEBEC STEAMSHIP CO. — New-York à Bermudes, 11, 18, 25 fév. LIGNE RED STAR — New-York à Anvers, 6, 13, 20, 27 fév. LIGNE WHITE STAR — New-York à Liverpool, 10, 17, 24 fév.; Boston à Liverpool, 11, 25 fév.; Service Méditerranée, 13, 27 fév.

LIGNE CLYDE — New-York à Charleston, C. S. et Jacksonville, Floride sur application. UNITED FRUIT COMPANY — Boston, New-York et Philadelphie à Jamaïque sur application. Pour billets, plans et informations générales s'adresser à Jules Hone, jr., agent des passagers et du fret du Pacifique Canadien, rue Buade, en face du Bureau de Poste. LIGNE ALLAN Le Sicilian, de St-Jean, N. B., pour Liverpool via Halifax et Moville, est arrivé à ce dernier endroit à 5 h. a. m. hier. LIGNE C. P. R. Le Lake Manitoba est arrivé de Liverpool à St-Jean, N. B., hier matin, tous bien à bord. LIGNE DOMINION Le Dominion, de Portland est arrivé à Liverpool hier matin. QUEBEC STEAMSHIP CO. Le Trinidad est parti de New-York, pour les Bermudes à 10 h. a. m. hier. —Le Pretoria est parti des Bermudes pour New-York, à 10.10 h. a. m. hier.

M. Combes et les évêques de France (Service de la Presse Associée.) Paris, 3 février. M. Combes a annoncé, hier, au conseil des ministres, son intention de prendre d'énergiques mesures contre certains prélats, qui ont adressé au président Loubet des lettres ouvertes dans lesquelles se trouve critiqué le projet de loi interdisant l'enseignement à tous les membres des ordres religieux. Quelqu'un nom n'ait été prononcé, on se doute bien qu'il s'agit du cardinal Richard, archevêque de Paris, du cardinal Langénieux, ar-

chevêque de Reims, et du cardinal Coullié, archevêque de Lyon, car ces trois prélats ont adressé à M. Loubet des lettres de protestations. M. Combes a aussi informé ses collègues qu'il avait l'intention de déléguer ces lettres au conseil d'Etat. Puis il a annoncé que le ministre de la Justice avait été chargé de dresser une loi, rendant le code pénal applicable aux prélats qui protestent contre les actes du gouvernement ou les critiquent publiquement. Profitez-en. Tout le monde y trouve son profit chez J. A. Cantin & Cie, rue St-Jean. C'est une liquidation sérieuse. 3f-4fs. 1er-15em

Mme CALVE AU METROPOLITAN

(Service de la Presse Associée.) New-York, 4 février.

Grande et belle soirée, lundi soir, au Metropolitan Opera House. D'abord, on donnait "Carmen". L'opéra de Bizet, dont le livret a été tiré par Meilhac et Halévy de l'un des chefs-d'œuvre de Prosper Mérimée, et ensuite Mme Emma Calvé, après deux ans d'absence, faisait une rentrée simplement triomphale.

La salle, absolument comble, présentait, avec les toilettes abouissantes des dames et le scintillement des bijoux, un aspect vraiment féérique. Tout New-York avait tenu à venir saluer le retour de l'une de ses cantatrices favorites, de la seule artiste qui ait su réellement incarner la "Furber" de Mérimée et de Bizet. Telle on l'avait applaudie et couronnée de fleurs, il y a deux ans, telle on vient de l'acclamer, plus jeune, plus gracieuse que jamais, avec cette voix pure et superbe qu'aucun autre ne saurait faire oublier, cette voix peut-être même encore mieux posée que jadis, cette voix chaude, vibrante, étonnante qui captive, méduse tout auditoire. Mais Mme Calvé n'est pas seulement une cantatrice hors ligne, elle est, en même temps, une actrice incomparable rendant son rôle avec un art, une âme qui impressionnent au plus haut point. Certes, elle a eu personnellement un très beau succès; mais le public des loges des grandes soirées semble s'être fait dans ces derniers temps une mode de se montrer moins expansif que jadis. Et puis, en dehors de Mme Calvé et de M. Scotti, qui a fait un excellent Escamille, les autres artistes, quoique ayant fort bien chanté et interprété leurs rôles, ne pourraient faire oublier les succès si personnels d'Alvarez, de Mlle Fritz Scheff, etc., dans le même opéra.

MARDI GRAS À la Nouvelle-Orléans 15 ET 16 FEVRIER

Littérature descriptive, livrets d'hôtels, divers détails. JULES HONE, jr., Agent local des voyageurs et des marchandises du Pacifique Canadien, rue Buade, vis-à-vis le Bureau de Poste. 1er-15em

M. Combes et les évêques de France

(Service de la Presse Associée.) Paris, 3 février. M. Combes a annoncé, hier, au conseil des ministres, son intention de prendre d'énergiques mesures contre certains prélats, qui ont adressé au président Loubet des lettres ouvertes dans lesquelles se trouve critiqué le projet de loi interdisant l'enseignement à tous les membres des ordres religieux. Quelqu'un nom n'ait été prononcé, on se doute bien qu'il s'agit du cardinal Richard, archevêque de Paris, du cardinal Langénieux, ar-

chevêque de Reims, et du cardinal Coullié, archevêque de Lyon, car ces trois prélats ont adressé à M. Loubet des lettres de protestations. M. Combes a aussi informé ses collègues qu'il avait l'intention de déléguer ces lettres au conseil d'Etat. Puis il a annoncé que le ministre de la Justice avait été chargé de dresser une loi, rendant le code pénal applicable aux prélats qui protestent contre les actes du gouvernement ou les critiquent publiquement. Profitez-en. Tout le monde y trouve son profit chez J. A. Cantin & Cie, rue St-Jean. C'est une liquidation sérieuse. 3f-4fs. 1er-15em

LE REGULATEUR DU DOCTEUR LARIVIERE POUR LES FEMMES. LE REGULATEUR De La Femme DU DOCTEUR LARIVIERE. LE REGULATEUR POUR LES FEMMES. LE REGULATEUR De La Femme DU DOCTEUR LARIVIERE.

Vendu en gros et en détail par tous les pharmaciens et chez W. BRUNET & CIE, ST-ROCH QUEBEC

A VENDRE

Un CARRIAGE de 20 pieds de long avec extension de 12 pieds et scie ronde de 52 pouces, en parfait ordre.

Nous avons besoin pour le printemps de BOIS BLANC et de TREMBLE. Toute personne pouvant fournir de ce bois ferait bien de communiquer avec nous.

LA CIE INDUSTRIELLE DE MONTMAGNY MONTMAGNY, QUE

MONTRES, BAGUES, BRONZES, LUNETTES D'OPERA

Ebène et Sterling

ETC., ETC., ETC.

G. A. BOLDUC & CIE

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

166 RUE ST-JEAN

LE BESOIN DE CROIRE

Les anticlériaux ont célébré l'autre soir le "Noë Humaine", sous la présidence de M. Gabriel Scailles, professeur à la Sorbonne...

Ce faisant, ils ne s'aperçoivent pas, dans leur furieuse candeur, que, menés par des apostats, des renégats, des infortunés et leur ancienne teneur brûle et affole ainsi qu'un fer rouge, ils adoptent en tout et pour tout, dans leurs manifestations, leurs paroles, leur conduite, ce faux semblant, ce simulacre, cette intervention sacrilège qui est le stigmate de l'apostasie.

Nietzsche qui fut un négateur pour de bon, tellement que, privé du contre-poids divin, son intelligence bascula, renversa dans la folie ses métaphores, Nietzsche raconte en son "Zarathoustra" que d'anciens croyants devinrent athées sous l'inspiration de l'Antéchrist, puis laissés seuls, livrés à eux-mêmes, se mirent à adorer un fœtus.

Ceci nous prouve une fois de plus, chers lecteurs, que le besoin de croire, aussi vif que la faim et la soif, est inhérent au cœur de l'homme et que tel qui croit l'arracher ne fait naïvement que le fausser.

En revanche, le croyant à l'envers puille dans notre époque de transition, d'insurrection laïque et obligatoire et de diffusion des lueurs. Chez lui, la foi devient érudition et la mauvaise foi fanatisme.

Comment, voilà des Apaches métaphysiques, des spiritualistes du scalp qui organisent des fêtes avec solos de violons, récitation poétique et les concours ineffables de divers artistes, et ils intitulent cette kermesse "Noë Humaine" !

Comment, voilà des Apaches métaphysiques, des spiritualistes du scalp qui organisent des fêtes avec solos de violons, récitation poétique et les concours ineffables de divers artistes, et ils intitulent cette kermesse "Noë Humaine" !

Comment, voilà des Apaches métaphysiques, des spiritualistes du scalp qui organisent des fêtes avec solos de violons, récitation poétique et les concours ineffables de divers artistes, et ils intitulent cette kermesse "Noë Humaine" !

Comment, voilà des Apaches métaphysiques, des spiritualistes du scalp qui organisent des fêtes avec solos de violons, récitation poétique et les concours ineffables de divers artistes, et ils intitulent cette kermesse "Noë Humaine" !

l'aide de ces illusions sans chaleur que l'on appelle "des utopies, de remplacer la location" après la mort", qui a un sens plein, par le mot "domain", qui est vide de sens quand on en fait une promesse vague.

Il ne faut plus de douleur physique : Donc, adorez le dieu narcotique. Il ne faut plus de douleur morale : Le même venin vous rendra des services, si vous y joignez l'égoïsme, le divin Moi. Ici, les apôtres se scindent. Les uns conseillent encore le travail, mais le travail joyeux (!) en commun.

Jamais nous n'avons vu tant de desservants et de néophytes que depuis qu'on pourchasse le clergé, tant d'idées que depuis qu'on abat les crucifix, tant de colères que depuis que l'on traque le besoin de croire.

LEON DAUDET. ("Le Gaulois")

Vous haleine est-elle mauvaise ? La mauvaise haleine est l'un des premiers symptômes du catarrhe et elle devrait être arrêtée immédiatement si on ne veut pas qu'elle ruine la consommation.

Honneur au mérite

Mlle Hélène Lachance, institutrice, de St-Sauveur, vient de recevoir du gouvernement, par l'entremise de M. l'inspecteur G. S. Vien, une gratification de vingt piastres, en récompense des succès remportés dans l'enseignement. Nos félicitations.

Livrognerie guérie dans quelques jours

Spécifique facile et agréable à prendre. Traitement à domicile. S'adresser au Dr Mackay, Belmont Retreat, chemin Ste-Foye, Québec. Téléphone 450.

CLIMATS CHAUDS ET LES PLACES D'HIVER

Bermudes, Nassau, Jamaïque, Cuba, les Carolines, Georgie, la Floride, Colorado, Mexique, Californie, la Méditerranée, l'Égypte et l'Oront.

Littérature descriptive, livres d'hôtels, divers détails, etc.

JULES HONE, jr. Agent local du service des voyageurs et des marchandises du Pacifique Canadien, rue Baude, n. o.

BARGAINS

Tous les coupons d'étoffes à robes, trends, indiennes, mousselines, seront vendus à 50% de réduction. Faguy, Lépinay & frères.

Le tabac Rose-Quebec est toujours au même prix.

UNIVERSITE LAVAL

Demain, vendredi, à 8 heures p. m., conférence de Mgr L. A. Paquet, sur le Droit public de l'Église. Sujet : Constitution de l'Église; place que les laïques y occupent. 4-2fs

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE QUEBEC CONTRE LE FEU

Avs est par le présent donné que la 86e assemblée annuelle générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, No. 81, rue St-Pierre, Québec, le Lundi 15 Février prochain, à 3 hrs. p. m.

Mal de Dents Guéri

Comment esmt votre Foie?

EMPLOYEZ



Pour les désordres bilieux et nerveux, tels que gases et douleurs dans l'estomac, mal de tête, étourdissement et gonflement après les repas, l'assoupissement, les frissons, le ragois, la chaleur, perte d'appétit, courtes haleine, constipation, éruptions de la peau, sommeil troublé, songes terrifiants, et toutes les palpitations nerveuses, etc. La première dose est instantanément prise d'essayer une boîte de ces pilules, et chacun admettra qu'une boîte vaut une guinée.

ESTOMAC FAIBLE; MAUVAISE DIGESTION; DESORDRE DU FOIE. Ils agissent comme magiquement—quelques doses produisent des merveilleux sur les organes; elles renforcent les muscles; donnent du teint; de l'appétit, et elles rendent la santé et l'énergie.

Préparées seulement par THOMAS BEECHAM, Ste-Hélène, Angleterre.

COURS DE MATHÉMATIQUES A. FYEN

INGÉNIEUR-CIVIL Rue St-Dominique 59, QUÉBEC

Préparation aux examens du Génie Civil. Ingénieur Mécanicien—Ingénieur Electricien.

CHEZ Dombrowski Marché Champlain BASSE-VILLE

SERRES DE SILLERY

Chemin St-Louis

AVANTAGE EXCEPTIONNEL

A VENDRE

4 Engins avec bouilloires bull engine. 2 Drilles à vapeur pour roc.

EMILE COTE

360, rue Richelieu

AVANTAGE EXCEPTIONNEL

Le Baume Africain est un tonique puissant qui réchauffe, donne de la force et de la vigueur aux nerfs épuisés, guérit la fièvre catarrhale, les refroidissements, et toutes les maladies provenant de la chaleur et du froid, et en même temps le plus grand liniment pour ôter les douleurs.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour Constructions à Stellarton N.E.

Des soumissions séparées, adressées au sous-ingénieur et portant sur l'édifice: "Soumission pour un hangar pour appareils de sauvetage" ou "Soumission pour une usine de réparations aux chars" et inclus.

LUNDI, le 5e JOUR de FEVRIER 1904 pour la construction d'un hangar pour appareils de sauvetage et une usine pour réparations aux chars, à Stellarton, N.E.

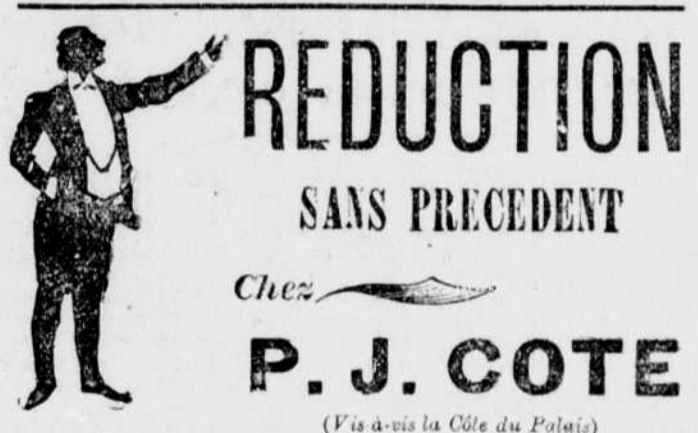
Le plan et spécifications pourront être vus au bureau du maître de la gare à Stellarton, N.E., et au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N.B., où des formules de soumission pourront être obtenues.

POSTE DE COMMERCE A VENDRE

Thetford Mines, P. Q.

Le poste de commerce le plus avantageux de cette population localisée est actuellement en vente à des conditions très faciles.

Profitez de l'Occasion?



REDUCTION SANS PRECEDENT

Chez P. J. COTE

LUNDI 1ER FEVRIER

Nous commencerons une GRANDE VENTE A REDUCTION POUR TOUS LE MOIS. Sans égards aux prix coutants nous vendrons comme ci-dessous:

Table with 2 columns: Item description and Price. Includes Brussels 5 laines qualité extra, Tapis Axminster Anglais, etc.

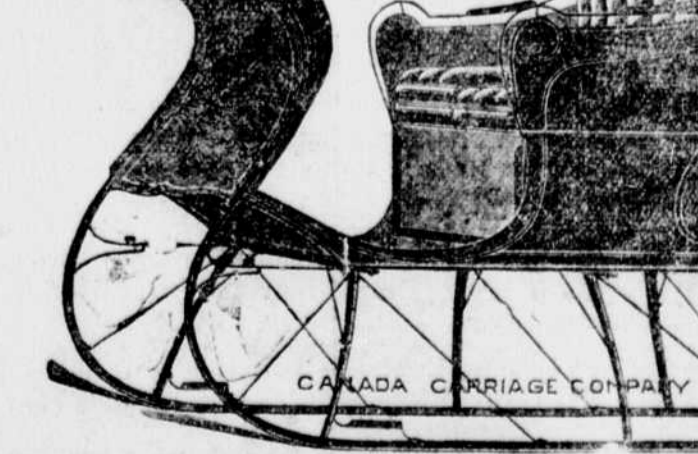
Table with 2 columns: Item description and Price. Includes Lot de coupons de coton à draps, Couvertures toute laine, etc.

DEPARTEMENT DES TOILES

Serviettes, toiles à nappes, toiles de toutes sortes 15%.

SOIES

Un lot de soie de fantaisie valant \$1.10 vendu à 55 cents.



NOS SLEICHS SONT LES MEILLEURS

Venez voir NOTRE ASSORTIMENT. Frost & Wood Company

Mal de Dents Guéri

en une minute par le NEVOL. Votre argent rendra si le manque d'effet, 25 cents chez tous les pharmaciens.

Essayer de Reprendre des Forces

est la tâche la plus ardue pour les malades pendant la convalescence. Quel ennui d'être lié sur un lit de souffrances—pâle et faible et attendre que la Nature aide au système à reprendre ses forces. Aidez la Nature avec le

Vin Saint-Lehon

Cet incomparable tonique est justement ce qu'il vous faut pour redevenir vous-même. Il fait un sang riche et pur—aide la digestion, aiguise l'appétit, tranquillise les nerfs, procure un sommeil paisible et vous met sur la voie certaine de la guérison.

Le VIN SAINT-LEHON est le plus riche et pur du raisin français le plus sucré. Une valeur additionnelle est jointe à ces raisins, par la qualité du sol où il est cultivé, et aussi par les procédés de fabrication.

Insister pour que votre pharmacien vous donne le "Vin Saint-Lehon." En vente dans les pharmacies, épiceries et hôtels.
F. X. ST-CHARLES & CIE
Epiciers en Gros et Importateurs de Vins
257 rue St-Laurent - Montréal.
Soleils agents pour le Canada.
Demandez notre catalogue.



Chez GASPARD HUOT

NOUVELLES ROBES DE CHAMBRES

ET VESTES DE COULEURS POUR L'HIVER



Je viens de recevoir par express, directement d'Angleterre, un choix de ces marchandises des dernières nouveautés, et étant arrivés tard pour le commerce des fêtes, je les vendrai au-dessous des prix réguliers.

GASPARD HUOT
106 RUE ST-JEAN, Phone 1664

UN DEFI A TOUTE COMPETITION

Lundi, 25 Janvier 1904

Nous avons de nouveaux prix à offrir

C'est tout simplement la continuation.....

DE NOTRE GRANDE VENTE DE JANVIER

REVUE GENERALE

DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

REDUCTIONS AVANTAGEUSES

ACHILLE BEDARD

Coin des rues ST-JOSEPH et de la CHAPELLE
TELEPHONE 2445. ST-ROCH, QUEBEC.

\$12,000.00 valant de chaussures

VENDES SANS RESERVE

POUR CAUSE DE DEPART POUR CHICOUTIMI

Tout l'assortiment sera vendu a

GRANDS SACRIFICES

Et devra être écoulé avant le

1er MARS

Tue occasion toute spéciale pour ceux qui veulent des CHAUSSURES A BON MARCHÉ.

CHEZ A. J. CARON,
238, RUE ST-JEAN.

Vous n'éprouvez aucune difficulté à faire prendre à vos Bébé le Sirop d'Anis Gauthier. Il procure un tel soulagement et une telle sensation de bien être et son goût est si agréable que les enfants le prennent avec plaisir. Il guérit les douleurs de la dentition, le rhume, les coliques, la diarrhée, le choléra, la dysenterie, et procure un sommeil naturel et abondant.

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

SEULE

Par Henri Ardet

No 21
Un involontaire soupir de regret s'échappa des lèvres de Ghislaine. Sauf en sa vaine jeunesse, elle n'avait jamais aimé le monde. Maintenant, elle le redoutait, le sentant à son égard aisément dédaignant, malveillant ou même hostile; et tout son courage ne pouvait faire qu'elle n'y souffrit, en toute occasion, de la position qu'elle y occupait désormais.

Cette dernière après-midi de calme, elle eût voulu en retenir les minutes, les ralentir, les faire longues, bien longues...

Et pourtant, l'arrivée de Mme de Maulde avait déjà rompu le charme bienfaisant qu'elle avait trouvé dans sa paisible vie auprès d'une enfant à qui elle se consacrait toute. Que de jours écoulés depuis celui où moralement elle avait adopté Josette!

des jours qui, l'un après l'autre, avaient serré plus fort le lien noué peu à peu entre elle et cette petite fille isolée.

Ghislaine avait la pleine conscience que jamais elle n'avait été, et jamais elle ne serait plus aimée que par ce jeune cœur qui s'était donné avec une fougue passionnée. La fillette fantasque et morose se révélait l'enfant la plus délicieusement délicate en sa tendresse caressante; ayant pour l'exprimer, des mots, des prévenances, des intuitions qui trahissaient quels trésors enfermait sa jeune âme, farouchement close aux indifférents.

Et, à toute heure enveloppée par cette ardente affection, Ghislaine ne sentait plus l'affreuse impression d'isolement qui l'avait tant meurtrie après la mort de son père. Toute, elle s'était donnée à la tâche maternelle qui illuminait l'horizon morne de son existence parce qu'elle était de celles qui trouvent leur joie à en répandre autour d'elles.

Elle revivait vraiment un instant sa vie des derniers mois, en cette après-midi d'automne, parce qu'elle feuilletait les pages où, par une habitude de solitaire, elle écrivait presque quotidiennement ce qui, dans les heures enfeintes, avait occupé sa pensée.

Maintenant, les feuillets abandonnés, elle réfléchissait, le regard arrêté sur le petit portrait de Josette qui était sur sa table de travail. Photographie d'amateur étrangement vivante où l'enfant se retrouvait toute, avec la flamme de ses yeux de gitane qui savaient se faire si tendres, avec le sourire charmant de la bouche qui savait murmurer si bien aux heures sombres pour Ghislaine, tout de suite pressenties:

— Ne soyez pas triste, maman, votre petite vous aime tant,

tant, tant!..

Maman! Avec quelle expression de bonheur confiant et joyeux, d'abandon exquis, elle prononçait ce nom si nouveau sur ses lèvres qui en faisaient une caresse...

Comme le mot traversait soudain la pensée de Ghislaine, tout vibrant de la douce intonation familière, elle dit tout bas:

— Petite Josette, à vous seule, je dois, je veux penser!

Presque impérieusement, elle avait articulé les mots. Mais aussitôt, comme un défi ironique jeté à sa volonté, dans son esprit, se dressa le visage énergique de Marc de Bresles...

Elle eut un tressaillement impatient. Pourquoi donc pensait-elle à lui?... Parce qu'il était du nombre des hôtes attendus le soir même?... Parce que, dans ces feuillets qu'elle venait de relire, elle avait été souvent, très souvent, amenée à le nommer, à parler d'une causerie qu'ils avaient eue d'une soirée passée ensemble, à noter une réflexion qu'il avait faite ou qu'il avait éveillée chez elle?...

Oui, certes, il lui inspirait une sympathie et une estime qu'elle accordait bien peu... Oui, cette fière nature d'homme dont les qualités et les défauts s'accusaient violemment, l'intéressait, pénétrait de sincérité, d'indépendance, de volonté impérieuse s'adoucissant tout à coup en douceur d'un charme singulier... Oui, il se montrait pour elle le plus dévoué des amis et, de toute évidence, il lui portait un intérêt profond...

Et ensuite? Elle n'avait nul sens à accorder à ses attentions.

Pas plus qu'elle n'en accordait à celles dont l'entourait, en toute circonstance, M. de Moraines, désireux, disait-il, de lui témoigner un peu de reconnaissance pour le dévouement qu'elle montrait à Josette.

Etait-ce uniquement pour cela?... Et bien, non, elle ne le croyait pas. Elle était trop femme pour n'avoir pas eu bien vite l'intuition de l'espèce de charme qu'elle exerçait involontairement sur lui; peut-être, justement, parce qu'il la devinait insaisissable, enfermée dans son infini renoncement à tout espoir. Et maintenant, elle n'en pouvait plus douter, si respectueux qu'il se montrait auprès d'elle, même d'une réserve presque excessive qui le révélait très délicatement conscient des difficultés de sa situation dans cette maison étrangère où les circonstances l'obligeaient à vivre.

Par les innocentes réflexions de Josette, elle s'apercevait que quelque mystérieuse transformation s'opérait en lui. Jamais jusqu'alors, il ne s'était ainsi montré désireux, de la présence de sa fille, l'attirant chez lui, sortant avec l'enfant, et presque toujours, alors, la priant elle-même de les accompagner, pour peu qu'il s'agisse de quelque promenade où elle pouvait trouver agrément.

Jamais il n'était venu si souvent à l'hôtel de Maulde où, avec une simplicité franche, il saisissait toutes les occasions d'une causerie avec elle, curieux de ses opinions, de ses goûts, de ses idées; les accueillant avec une attention dont elle était tout ensemble confuse, et impatiente, sans pouvoir toutefois s'offenser d'être ainsi recherchée, tant elle l'était discrètement, avec un tact incomparable, un souci constant de lui faire oublier les tristesses et les difficultés de sa vie présente... Souci, tout à l'honneur de cet homme, qu'on lui avait dit être égoïste et frivole, absorbé par l'unique préoccupation de son propre plaisir...

Aujourd'hui, elle savait que cet égoïste était très profondément bon; que ce frivole était fort intelligent, doué pour goûter, sous toutes leurs formes, les choses d'art dont il était curieux, avec un dilatatisme un peu sceptique... Et si elle l'avait connu en d'autres temps quand elle était l'indépendante Ghislaine de Verges, elle ne se fût certes pas dérobée à cette sympathie qui implorait la sienne. Mais elle était chez Mme de Maulde, l'institutrice

de Josette de Moraines, seulement l'institutrice! et elle ne voulait pas l'oublier... Pas plus qu'elle n'eût permis à M. de Moraines de le faire.

A toutes ces choses qui inquiétaient sa pensée, elle réfléchissait en cette mélancolique après-midi d'automne, troublée un peu par l'inconnu de l'avenir qu'elle avait appris à redouter. Soudain, elle releva la tête, par la fenêtre ouverte, lui arrivait le bruit des sabots de cheval heurtant le pavé de la grande cour. Etait-ce donc Josette qui, sortie à cheval avec son père, rentrait déjà? Cependant, il était trois heures et demie seulement...

— Laine, votre fenêtre est ouverte! Voulez-vous y apparaître un instant, comme la fille du roi? jeta une voix jeune qui résonnait joyeusement dans l'air encore tiède.

Ghislaine se rasprocha de la croisée. M. de Moraines venait de mettre pied à terre; mais, devant le perron, Josette était encore à cheval, toute fine dans son amazone, une lueur rose sur son visage menu dont les yeux flambaient. Elle avait dans les bras une énorme gerbe de chèvrefeuille et la souleva vers Ghislaine, tandis qu'une expression d'innée tendresse adouciait tout à coup l'éclair des yeux.

— Pour vous cela!.. quoique vous n'avez guère été gentille de ne pas vouloir sortir à cheval! Mais je suis bonne, Laine, et malgré votre méchant refus, je vous ai cueilli du chèvrefeuille!.. Papa d'ailleurs, m'a bien aidé... pour les branches trop hautes... Voulez-vous que je vous le monte?

— Mais Ghislaine répondait: — Je descends, chérie.

Quand elle apparut sur le seuil du perron, M. de Moraines avait mis sa fille à terre et donnait des ordres au palefrenier qui emmenait les chevaux. Pourtant, aussitôt son regard enveloppa Ghislaine. Elle, sans prendre garde à lui, recevait les baisers de Josette et, passant ses doigts sur les joues fougueses par le vent, disait:

— Comme vous avez chaud Josette! Allez vite vous déshabiller!

(A suivre)

Garçons et fillettes délicats

Ils sont trop nombreux. Nos écoles sont remplies de ces derniers. Faites attention voir si vos enfants affaiblissent. C'est une honte de voir tant d'enfants qui grandissent sans avoir la santé alors qu'ils pourraient être rendus forts par l'usage du Ferrozone, le meilleur tonifiant pour les filles et les garçons qui grandissent. Ferrozone donne de la vigueur au système entier, il aide à la digestion et rend le sang pur et riche. Il supplée au manque de nourriture que les enfants pourraient avoir autrement et rétablit rapidement une réserve de force et d'énergie. Donnez à vos enfants le Ferrozone et remarquez la croissance qui va s'en suivre de même que la vigueur. Prix, 50 centins la boîte.

Petit calendrier

5, vendredi—Ste Agathe, vierge et martyre.
6, samedi—S. Tite, évêque et confesseur.

Souverain

Combien de maladies de poitrine, combien d'inflammations de poumons et combien de bronchites seraient évitées si, dès que la toux vous prend, vous usiez du BAUME RHUMAL, souverain dans toutes les affections des poumons et de la gorge.

A vendre par W. Brunet & Co, pharmaciens, rue St-Joseph, Québec. 4-5

LE PONT DE GLACE
LE PONT DE QUEBEC
— ET —
L'HOTEL DU PONT GARNEAU

La glace est enfin solidement prise entre les deux rives du St-Laurent, à la Chaudière, et un bon chemin de voiture y est tracé à partir du chantier Davy, à Victoria Cove, jusqu'à la Côte de St-Nicolas sur la rive Sud.

Les promenades en voiture sur un pont de glace sont l'un des plus agréables sports d'hiver, d'autant plus recherchés que la Chaudière est la dernière traverse de ce genre sur le fleuve.

Le chemin de glace passe tout près des impressionnantes piles du grand Pont de Québec; autre attrait pour les promeneurs.

Enfin, ceux-ci trouvant au Pont Garneau, sur la rive Sud, l'hôtel le plus agréable, un bon gîte bien chaud, bien hospitalier.

Avis aux promeneurs!
101—1ms

ON DEMANDE
Deux filles d'expérience dans la marchandise sèche, parlant très bien l'anglais, chez Dussault & Larochelle, 254 rue St-Jean.
23 n. o.

Anheuser Busch Plant
St-Louis U.S.A.
Cœuvr plus d
123 ACRES
Etendue égale à 60 grande. bâties.

Capacité
Brasserie—700,000 Barrils par jour.
Embouteillage—700,000 bouteilles par jour.
Glacière—600 minots par jour.
Drèchere 5000 minots par jour.
Élévateur 250,000 boisseaux.
Emmissage 23ge. —425,000barils.
Pouvoir à vapeur—7750 chevaux.
Pouvoir électrique,—4000 chevaux.
Employés—5000

La plus Grande Brasserie du Monde
Ordres soigneusement remplis par
H. BEAUTEY, Marchand en Gros, Québec, Que.

EXTRAIT DE MALT

Nous gardons les marques suivantes:
Pabst Liquid Malt extract
Malto-Labattine.
Wyeths Malt Extract
Dukehart Malt Extract
Au plus bas prix du marché

J. E. Livernois QUEBEC

Buanderie Electrique Frontenac
ET TEINTURERIE

196, RUE DE LA COURONNE

Département des Chapeaux

Nous informons respectueusement nos clients et le public en général que nous venons d'ouvrir un département pour les chapeaux en rapport avec nos autres branches.

Ayant eu beaucoup de dépenses pour fonder un département et surtout pour y faire toutes les améliorations nécessaires et modernes, et procurer ce qu'il y a de mieux pour la réparation des chapeaux dans la Puisseance du Canada, nous nous sommes placés dans une position de réparer les chapeaux de toutes sortes, soit en feutre, les nettoyer, les teindre et les mettre sur la forme, renouvelant les rubans, les doublures, etc.

Chapeaux en feutre pour dames nettoyés et remodelés sous le plus court délai et dans la forme la plus nouvelle.

Nous garantissons que notre travail sera fait à la satisfaction de tous et d'une manière de première classe.

G. BLAKE, GERANT
TEL 2409

ARTICLES DE TOILETTE EN CAOUTCHOUC!

La pharmacie Brunet offre à ses clients un assortiment complet d'articles de toilette en caoutchouc, tel que gants, tabliers, coiffures, oreillers, sacs à eau chaude, etc., etc., etc.

La pharmacie Brunet sollicite respectueusement une visite des Dames et des jeunes filles. Elles pourront constater, examiner à leur aise d'intéressantes nouveautés dans le genre de marchandises que nous venons de mentionner.

W. Brunet & Cie,
PHARMACIENS EN GROS ET EN DETAIL,
139-141 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

S.J. Shaw & Co

13 rue St-Jean - Coin N.-D. et Côte Lamontagne

UN ASSORTIMENT COMPLET DE PATINS
POUR DAMES ET AMATEURS KEY

TRAINEAUX POUR ENFANTS,
COUTELLERIE DE TABLE de Jos. Rogers & Fils,
CUILLERES ET FOURCHETTES PLAQUÉES,
BOITES POUR COUTEAUX ET DECOUPEURS.

TELEPHONE : HAUTE-VILLE 573.
BASSE-VILLE 44

GRANDE VENTE A REDUCTION

REMARQUEZ L'ESCOMPTE

15 P. C. sur les Tapis, Prélarts, Toile à nappes, Serviettes, Shirting, Coton à Draps et oreillers, Convertes, Couvre-pieds, Flanelles, Bas, Etoffes noires et de couleur unie pour robe.

20 P. C. sur les Soies, Rubans, Dentelles, Broderies, Cravates, Chales et Rugs.

25 P. C. sur les Etoffes de fantaisies pour Robes, Mantoux, Blouses, Peignoirs, Robe de chambre, sur les Chapeaux de feutre, Chapeaux garnis et Chapeaux pour enfants.

Pour argent comptant seulement
GLOVER, FRY & CIE

le Vin St-Michel

est le seul remède qui a pu me soulager.



M. G. TREMBLAY,
Ste-Genève, Co. Champlain, P. Q.

D'après moi, le Vin St-Michel est non seulement le meilleur tonique, mais c'est le seul qui a pu reconstruire mon système nerveux, affaibli et ruiné par une effroyable dyspepsie qui me faisait souffrir depuis 10 ans.

J'affirme que je suis maintenant guéri et que je me sens parfaitement bien, ma digestion ne m'incommode même plus du tout.

Je ne puis assez exprimer ma reconnaissance envers le Vin St-Michel.
Signé: G. TREMBLAY.

GRATIS.—Sur demande nous vous enverrons l'Album du Vin St-Michel, contenant cent illustrations et des renseignements utiles à tous. Adressez:
BOIVIN, WILSON & CIE
520 RUE ST-PAUL - MONTREAL, CAN.
Soleils Agents pour l'Amérique.

QUINER à DURAND, 150, rue Friend, Boston, Mass.
Agents pour les Etats Unis.



Le Savon Sunlight est employé avec avantages de plusieurs manières. Ses qualités miraculeuses de nettoyer sont démontrées dans toutes les opérations de nettoyage.

Grande vente D'HIVER

CHAQUE ARTICLE RÉDUIT

Suivant notre coutume à cette saison nous offrons toutes nos marchandises à des prix grandement réduits.

TOUTES VENTES STRICTEMENT AU COMPTANT

JUPES DE ROBES NOIRES en serge et en alpaca à moitié prix. 68c pour 34c; 72c pour 36c; 80c pour 40c; \$1.18 pour \$2.00; \$4.50 pour \$2.25; \$6.20 pour \$2.60.

ETOFFES A ROBE NOIRE de fantaisie à moitié prix. 68c pour 34c; 88c pour 36c; 96c pour 48c; \$1.18 pour \$2.00; \$1.38 pour 68c; \$1.48 pour 74c; \$1.78 pour 89c.

ROBES DE NUIT pour dames. Toutes réduites à 20%. 68c pour 86c; 72c pour 90c; \$1.10 pour \$1.38; \$1.48 pour \$1.88; \$1.90 pour \$2.38.

PANALONS BLANCS pour Dames. Tout réduit à 20 pour cent. Garnis en broderie et en dentelle. 90c pour 72c; 86c pour 70c; \$1.15 pour 92c; \$1.24 pour 96c; 55c pour 44c; 75c pour 60c; \$1.48 pour \$1.19; \$2.28 pour \$1.83.

CACHE CORSET. Tout réduit 20 pour cent d'escompte. 25c pour 20c; 28c pour 23c; 32c pour 26c; 36c pour 30c; 40c pour 32c; 46c pour 37c.

RIDEAUX BLANC. Tout réduit 20 pour cent. Grande variété de patrons choisis. Prix paire 80c pour 64c; \$1.10 pour 88c; \$1.48 pour \$1.19; \$2.68 pour \$2.15.

FLANELLETTE POUR ROBES 10c pour 8c; 12c pour 10c; 16c pour 12c; 18c pour 15c; 20c pour 16c.

COMFORTABLES. Grand choix de patrons. Tout réduit \$1.78 pour \$1.48; \$1.90 pour \$1.52; \$4.35 pour \$1.88; \$3.25 pour \$2.60; \$3.48 pour \$2.79.

Simons & Minguy

SUCCESSIONS DE

Simons & Foulds

20 Rue de la Fabrique

TELEPHONE 338

INSTRUMENTS POUR FANFARE ET . . . HARMONIE

IMPORTATION DIRECTE

Cornets, — Altos, — Barytons, — Trombones, — Basses, — Cors d'harmonie, — Piccolos, — Flûtes, — Clarinettes, — Petites cuivres, — Grosses cuivres, — Cymbales; et aussi tous les accessoires pour ces différents instruments.

Arthur Lavigne

68 rue St-Jean, Québec

Demandez le catalogue, expédié gratis

HABILLEMENTS

HABITS DE FUMoir, HABILLEMENTS Puyjanta, FOULARDS en soie, CRAVATES en soie, BOUCLES en soie, GANTS en soie, GANTS doublés en fourrures, GANTS doublés en laine, GANTS en peau de chamois, GANTS en peau de chevreau, CANNES montées en argent et PARAPLIES, MOUCHOIRS en toile, 1/2 doz. en petits paniers.

John Darlington

En face du Bureau de Poste QUÉBEC

Le Liniment Minard, guérit la mauvaise humeur.

LE PREMIER TRIOMPHE

(Suite de la 1ère page)

et que nos moyens nous l'ont permis, nous avons fait ce qui se fait partout ailleurs, et nous nous sommes procurés par voie d'emprunt l'argent nécessaire aux améliorations permanentes à faire à la ville ou aux souscriptions reconnues urgentes telles que celles au pont de Québec, au Grand-Nord, etc. Et en toute circonstance nous avons le consentement du public et l'appui de la Législature. Voyons maintenant les emprunts que nous avons faits ou en d'autres termes de combien nous avons augmenté la dette de la cité depuis dix ans. Nous verrons aussi quels ont été les résultats de cette augmentation de notre dette et à quoi l'argent a été employé.

Si vous référez aux statuts de Québec, vous constaterez que depuis 1894, époque de ma première élection comme maire, nous avons emprunté en tout \$1,592,500. Le montant réalisé par la vente de nos débetures émises pour effectuer cet emprunt a été de \$1,544,107.39 — \$47,392.61 ont été employées pour l'escompte.

Ces argent ont été dépensés de la manière suivante :

Brigade du feu . . .	\$ 40,375.17
Chemins	617,203.82
Aqueduc	134,635.73
Élargissement des rues . . .	26,148.24
Parc Victoria	110,704.32
Télégraphe d'alarme	128.50
Traverse	17,927.02
Plaines d'Abraham	6,246.74
Marchés	1,462.79
Frankenberg	1,500.00
Monument Champlain	3,000.00
Cité du Pont de Québec	300,000.00
Chemin de fer Grand-Nord	200,000.00
Règlement avec le gouvernement provincial	45,216.40
Débetures et stock permanent rachetés	89,558.06
	\$1,544,107.39
Escompte sur débetures	47,392.61
	\$1,592,000.00

Par cet état, on constate qu'une somme d'environ \$500,000 a été payée en souscriptions jugées nécessaires, savoir : \$300,000 pour le pont et \$200,000 pour le Grand-Nord. Je reviendrai plus loin sur ces deux points.

Il n'y a donc que la somme d'environ \$100,000 qui ait été dépensée pour améliorer nos rues, pour nos parcs, en un mot pour nos améliorations générales et travaux permanents.

Le tableau ci-haut indique comment nous avons dépensé la balance de l'argent.

L'orateur donne ici quelques détails sur les travaux faits à nos rues, nos stations de feu, la construction de nouvelles stations, l'amélioration à notre égouttoir, à notre système de drainage, etc., autant de choses dont nous parlerons demain, dans une revue que nous faisons des embellissements de Québec durant les dernières années.

Voyons maintenant, continue M. Parent, ce que tout cela nous a rapporté. La corporation peut être assimilée à un marchand qui ayant doublé son établissement au dépens de son capital, examine ce que ce surcroît de dépenses lui a rapporté. Voyons si pour l'augmentation de notre dette, et de la somme d'intérêt payé nous avons reçu compensation. Voici :

En 1894, nous payions \$319,268.54. L'année dernière, \$361,115.69. Augmentation : \$41,846.55, sur il y a dix ans. Mais le revenu, qui était de \$627,122.92 en 1894, a été de \$693,352.09, l'année dernière, soit une augmentation de \$66,229.07 de revenu. Si, de ce montant, on retranche le surplus d'intérêt que nous payons, il reste à notre actif la somme de \$24,382.22, au-delà du montant nécessaire pour payer l'intérêt de l'emprunt total de \$1,592,000.

En 1894, la valeur locative était de \$1,260,000; l'année dernière, elle était de \$1,472,569, soit une augmentation de plus de \$212,000. La valeur locative équivalait à une augmentation de la valeur de propriété de \$2,538,483, si nous capitalisons les \$212,000 à 6%.

Total du revenu, de 1894. \$5,797,084.72
Total des dépenses, de 3,640,041.52

Total des surplus, de \$ 136,990.20

Tous les détails qui précèdent peuvent être contrôlés en consultant les rapports du trésorier de la cité.

Durant les dix années qui se sont écoulées de 1894 à 1904, nous avons eu des centaines et des centaines de séances tant du Conseil de ville que des comités, et je me suis assis à tenus au courant de toutes les questions qui ont surgi au Conseil de ville, et je le dis avec orgueil, chaque fois que les intérêts de mon quartier ont été en jeu, j'ai été là pour les défendre, sans toutefois faire aux autres parties de la ville, car je suis maire, non pas seulement de St-Sauveur, mais de toute la ville de Québec. Mes collègues et moi nous nous sommes toujours efforcés d'administrer les affaires de la ville au point de vue strict de la justice, d'une saine économie et du bon sens en bannissant avec soin la politique. Tout le monde en effet, conservateur comme libéraux, ont été mis sur le même pied dans la distribution du patronage.

Dans l'octroi de tous les contrats au-delà d'un certain montant, conformément à la loi, nous avons de-

mandé des soumissions et nous avons accepté celles que nous avons cru les plus avantageuses pour la ville de Québec.

Je le dis hautement, en dépit de la malice qu'elle met dans la présente lutte, la clique que vous savez, n'a pas encore osé nous accuser d'avoir fait pour un centin de boodlage durant les dix dernières années.

Nous n'avons rien négligé dans les limites de notre possibilité pour promouvoir les intérêts de la ville.

Vous avez encore, messieurs, présenté à l'esprit, l'épouvantable catastrophe du 19 septembre 1889, alors que le Cap Diamant ensevelit sous des monceaux de roc et de débris des familles entières de nos compatriotes irlandais, et ruina sans espoir les survivants. Pendant de longues années, ces dernières années, mais en vain, j'obtiens une indemnité du gouvernement fédéral légalement responsable de l'ur mine. Nous avons pris l'affaire en main et Dieu merci, le mémoire que j'adressais en 1896 à sir Wilfrid Laurier obtenait l'effet désiré et à la satisfaction générale, cette question si longtemps pendante fut réglée.

Il est en est de même de diverses autres questions traitées dans le même mémoire, notamment celles des trottoirs du gouvernement fédéral à Québec, à l'Esplanade, près du Jardin Montmorency et sur les remparts.

LE PONT DE QUÉBEC

Il est une chose d'une importance vitale à Québec, à laquelle j'ai été intimement mêlé et dont j'ai été le plus ardent partisan : c'est le pont sur le St-Laurent.

Depuis un demi-siècle le pont était le rêve caressé par tous les citoyens de Québec appartenant à toutes les classes de la société. On avait tant parlé du pont de Québec dans les journaux et surtout dans les assemblées publiques, au retour de chaque session parlementaire, que c'était devenu une véritable obsession et qu'on avait fini par croire la chose irréalisable. Je ne veux pas naturellement m'attribuer plus de mérite qu'un autre, mais je crois avoir quelque peu contribué à la réussite de cette immense entreprise.

Le pont de Québec est un fait, pour ainsi dire accompli aujourd'hui et nous en sommes arrivés à ce résultat après nous être heurtés à tous les obstacles, je n'ai pas besoin de vous le dire. La cité était grandement intéressée dans la réalisation du projet et devait naturellement être appelée à y contribuer pour une certaine part. C'était là du reste, le désir unanime, non seulement des citoyens, mais aussi de nos contribuables. La question était de savoir jusqu'à concurrence de quel montant notre contribution municipale devait aller.

Nous avons reçu de la Chambre de Commerce de Québec, une requête demandant à la cité de mettre la somme de \$500,000 à la disposition de la compagnie du Pont dès que cette compagnie a été solennellement établie. Lorsque l'affaire est venue devant le Conseil de ville, j'ai cru qu'il était de mon devoir, sans chercher, cela va sans dire, à mettre des entraves à la réussite du projet, de protéger autant qu'il était en mon pouvoir, l'argent des contribuables, car si je suis président de la Compagnie du Pont, je suis aussi et avant tout maire de la ville de Québec. Il y eut une séance du comité des finances spéciale pour cette fin, et quelques schémas proposés furent votés. Je me suis opposé à cela, car je croyais qu'en mon âme et conscience que le pont se construirait tout de même, si la cité ne souscrivait que \$300,000. J'ai alors suggéré un comité de se limiter à cette somme. Nous ne pouvions pas faire moins, car la cité de Québec directement intéressée dans la construction du pont devait nécessairement y contribuer pour une certaine part. Cette part je l'ai cru suffisante en la plaçant à \$300,000 et je crois que nous avons fait notre devoir en cette circonstance.

M. Parent, ce que tout cela nous a rapporté. La corporation peut être assimilée à un marchand qui ayant doublé son établissement au dépens de son capital, examine ce que ce surcroît de dépenses lui a rapporté. Voyons si pour l'augmentation de notre dette, et de la somme d'intérêt payé nous avons reçu compensation. Voici :

En 1894, nous payions \$319,268.54. L'année dernière, \$361,115.69. Augmentation : \$41,846.55, sur il y a dix ans. Mais le revenu, qui était de \$627,122.92 en 1894, a été de \$693,352.09, l'année dernière, soit une augmentation de \$66,229.07 de revenu. Si, de ce montant, on retranche le surplus d'intérêt que nous payons, il reste à notre actif la somme de \$24,382.22, au-delà du montant nécessaire pour payer l'intérêt de l'emprunt total de \$1,592,000.

En 1894, la valeur locative était de \$1,260,000; l'année dernière, elle était de \$1,472,569, soit une augmentation de plus de \$212,000. La valeur locative équivalait à une augmentation de la valeur de propriété de \$2,538,483, si nous capitalisons les \$212,000 à 6%.

Total du revenu, de 1894. \$5,797,084.72
Total des dépenses, de 3,640,041.52

Total des surplus, de \$ 136,990.20

Tous les détails qui précèdent peuvent être contrôlés en consultant les rapports du trésorier de la cité.

Durant les dix années qui se sont écoulées de 1894 à 1904, nous avons eu des centaines et des centaines de séances tant du Conseil de ville que des comités, et je me suis assis à tenus au courant de toutes les questions qui ont surgi au Conseil de ville, et je le dis avec orgueil, chaque fois que les intérêts de mon quartier ont été en jeu, j'ai été là pour les défendre, sans toutefois faire aux autres parties de la ville, car je suis maire, non pas seulement de St-Sauveur, mais de toute la ville de Québec. Mes collègues et moi nous nous sommes toujours efforcés d'administrer les affaires de la ville au point de vue strict de la justice, d'une saine économie et du bon sens en bannissant avec soin la politique. Tout le monde en effet, conservateur comme libéraux, ont été mis sur le même pied dans la distribution du patronage.

Dans l'octroi de tous les contrats au-delà d'un certain montant, conformément à la loi, nous avons de-

et la cité de Québec nous avons sauvé à celle-ci, la somme de \$30,000, et un fait bien significatif qui veut la peine d'être rapporté, c'est que nous avons fait ce règlement en compte, j'ai été accusé de sacrifier les intérêts du reste de la province à ceux de la ville de Québec, et par qui, messieurs, ai-je été ainsi accusé ? Précisément par les gens de "L'Événement" et leurs amis de la députation qui, dans une séance mémorable de la Chambre, accusaient le maire de Québec d'avoir plus d'influence que le premier ministre de la province. Ce sont ces mêmes gens qui m'accusent aujourd'hui de sacrifier les intérêts des contribuables de Québec.

Ces messieurs ne vivent que de calomnies et ne s'appuient que sur leurs propres contradictions.

LE CHEF DES ÉTÉMOIRS

Maintenant, messieurs, qui avons nous comme adversaire dans la présente lutte dans le quartier Saint-Vallier-Nalder pas croire que je vais m'étendre longtemps à parler de ces messieurs.

Je ne puis cependant m'empêcher de parler de celui qui a intitulé le chef de la clique dans nos parages, le trop fameux Dr Fiset.

Chaque fois que ce monsieur a paru à la surface, les contribuables de St-Vallier ont toujours eu des ennemis. Ce n'est que lorsque ce monsieur, comprenant à sa propre insouffisance, s'est retiré dans l'ombre, que nous avons eu la paix.

Si vous voulez m'aider, mes bons amis, nous allons encore une fois nous débarrasser de lui, et j'espère que cette fois-ci ce sera pour longtemps. Nous pourrions alors, acclamant le vaillant soldat qui a non Jean Drolot à qui revient la tout le mérite de cette oeuvre inépuisablement philanthropique.

Elle représente du quartier St-Vallier après l'annexion de St-Sauveur à Québec, en promettant aux contribuables de ce quartier de voter pour l'hon. Frs. Langlois, comme maire de Québec, le Dr Fiset a signé son entrée à l'Hôtel de Ville par un acte de duplicité dont vous lui avez toujours tenu et dont vous lui tiendrez toujours compte.

Vous savez que c'est un de ceux qui ont le plus contribué à renverser M. Langlois comme maire de Québec. Depuis, le Dr Fiset a été considéré, au Conseil de Ville, en toute circonstance, comme le chef des étémours. Il n'a jamais perdu une occasion de se mettre en travers des grands projets que nous avons mis à l'étude et que nous avons, Dieu merci, accomplis sans lui et même contre lui.

Prenons pour exemple la construction de l'Hôtel de Ville.

Vous savez, mes amis, que la raison qui a surtout déterminé le Conseil de Ville à entreprendre la construction de cet édifice est une requête des ouvriers priant instamment le Conseil de voter cette construction afin de donner à notre classe ouvrière, du travail, à la suite d'une saison de chômage.

Dans cette requête, nos braves ouvriers demandaient qu'on n'employât que des ouvriers de la ville. Et c'est à cause de cette dernière demande ou pour toute autre raison, mais toujours est-il que le Dr Fiset a voté contre la construction de l'Hôtel de Ville et que si la somme d'un demi de \$125,000 a été gagnée par la classe ouvrière en cette circonstance, ce n'est pas la faute du Dr Fiset.

Ce monsieur s'insurge, parait-il, contre l'exemption de taxe qui a été accordée à l'Auditorium, mais il ne nous dit pas pourquoi, en d'autres circonstances, il s'est fait le champion d'exemptions de taxes beaucoup moins que celle-ci profitables à la ville; notamment dans l'affaire Polley et autres.

Vous savez que moi aussi, j'ai été en but aux attaques du Dr Fiset. En 1896, ce monsieur, alors comme aujourd'hui, aux approches d'une lutte municipale, porta contre moi, et contre quelques-uns des employés des plus respectables de l'Hôtel de Ville les accusations les plus graves. Nous avions au dire du Dr Fiset, comploté pour falsifier les livres de la corporation et soumettre au public des états faux concernant les finances de la ville.

J'ai demandé immédiatement l'enquête. Elle fut faite, et M. Fiset fut tout à fait démasqué. Nous prouvâmes ses accusations. Vous connaissez le résultat. M. le Recorder Dery, un homme sans reproche, et d'une impartialité indiscutable, qui avait présidé à l'enquête, fit un rapport qui est resté comme la défense la plus éloquente de nos actes administratifs.

Mais il n'en fut pas de même lorsque M. Fiset fut accusé en plein conseil de ville d'avoir fait faire ses fonds par les employés de la corporation et d'avoir fourni aux collectionneurs de la cité des informations fausses dont le résultat fut une diminution dans les taxes payées par le docteur.

L'enquête n'eut lieu que sur le premier point, et se termina par une motion de censure dont les journaux ont parlé récemment. Quant à la deuxième partie de l'accusation, elle fut abandonnée, à la suite de certaines procédures prises par le Dr Fiset devant un tribunal supérieur.

Voilà, messieurs, les gens à qui nous avons affaire et qui mettent en doute l'honnêteté même de nos intentions. Ce sont des gens comme ceux-là qui nous combattent aujourd'hui.

M. Fiset dit que l'argent que nous avons dépensé à St-Sauveur avait été voté par lui. Mais alors, pourquoi ne l'a-t-il pas dépensé pendant qu'il était chef de quartier St-Vallier, en améliorations dans cette partie de la ville ? Le règlement décrétant l'annexion de St-Sauveur à Québec, et pourvoyant à la dépense d'un certain montant d'argent en améliorations ici, fixait à

trois ans le temps pour dépenser cet argent. M. Fiset a été chef de quartier St-Vallier de 1891 à 1893. Les argent ont été votés pour l'amélioration d'un parc, près de la halle St-Pierre, etc., ont été votés en 1892. De 1892 à 1893, M. Fiset a donc eu quatre ans pour voir à ce que les intérêts de ces administrés fussent protégés. Comment se fait-il qu'il n'en a rien fait ? Soit qu'il n'ait pas eu d'influence, soit qu'il n'ait pas eu le temps de le faire, soit qu'il lui-même n'ait pas voulu consacrer à cette dépense. Dans un cas comme dans l'autre, il a manqué de grand honneur et nous demandons de l'envoyer à l'Hôtel-de-Ville, et réformer l'administration actuelle.

Lui qui se vante d'être si capable; lui qui se fait fort de régenter les autres, que ne s'est-il montré à la hauteur de la position quand l'occasion lui en a été fournie ? Non, messieurs, le Dr Fiset n'est qu'un vulgaire hâbler.

Vous connaissez tous l'histoire du fameux parc près de la halle St-Pierre. Vous savez comment la chose s'est terminée, à ce que la somme de \$14,000 seulement fut affectée à l'achat des terrains et des expropriations nécessaires au parc. C'était un règlement final; et lorsqu'on en vint à faire les achats des propriétés voulues, en un rien de temps, la somme de \$10,000 fut engloutie. Comme il ne restait que quatre mille piastres pour l'achat de la balance des terrains, le projet du parc a été abandonné.

C'est un fait connu, du reste, que l'endroit n'était pas propre pour un parc. Nous avons fait mieux, nous avons agrandi la ville en achetant le terrain où est aujourd'hui le Parc Victoria. Nous avons par ce moyen forcé, pour ainsi dire, les autorités de l'Hôtel-de-Ville à concéder les terrains le long de la rivière St-Charles, près de Parc, créant ainsi pour la ville des revenus nouveaux et considérables. Et nous avons fait un des plus beaux parcs qu'il y ait au Canada.

Voilà quelques-uns des actes qui constituent le record du candidat qui vient en opposition à M. Fiset, Jean Drolot.

À ces actes, nous opposons les nôtres, que j'ai mentionnés au commencement de mon discours.

LES ÉCÉVENS ACTUELS

Les écévins actuels ont fait leur devoir, et il est curieux de voir l'acharnement que l'on met à leur faire de l'opposition. Ils ont contribué sans relâche à toutes les améliorations dont la ville de Québec a été dotée depuis quelques années. C'est grâce à leur travail si nous avons aujourd'hui une des villes les plus propres et les mieux éclairées du continent.

Il est à propos de dire ici que la moralité de la ville de Québec peut servir d'exemple aux autres villes. Rappelons à ce propos le fait qu'il n'y a pas eu de terme de la Cour Criminelle, l'année dernière. La criminalité a diminué d'une façon considérable, et les offenses contre l'ordre public signalées en ces derniers temps sont pour ainsi dire insignifiantes. Les contribuables n'ont donc à se plaindre de rien du tout; et leur devoir est tout tracé, je crois; c'est de renvoyer au Conseil ceux qui les ont si bien servis.

On exploite en certains quartiers le fait que les gages des hommes de police et des pompiers n'ont pas été augmentés. J'aurais été heureux de pouvoir me rendre au désir de ces messieurs, mais nous sommes obligés de procéder par ordre et de ne faire que graduellement ce qui ne peut être achevé d'un seul coup. Nous avons commencé par le commencement. Il est une classe de personnes qui gagnent leur vie bien misérablement et par un rude labeur; c'est celle des journaliers de la corporation. Ces malheureux n'ont pas même le bonheur de travailler d'un bout de l'année à l'autre et leurs gages étaient très bas. Nous leur avons accordé 20% d'augmentation. Si jamais une dépense a été bien placée c'est bien celle-là. Je sais bien que ce n'est pas vous qui m'en ferez un reproche.

Quant aux hommes de police et aux pompiers, ils gagnent, eux, de \$400 à \$500 par année. Qu'ils soient malades ou valides, leurs gages leur sont payés grand même. Et sans vouloir prétendre qu'ils sont payés plus qu'ils ne méritent, le fait qu'à chaque vacance les demandes pour remplacer ceux qui disparaissent affluent de toute part, démontre que leur position n'est pas après tout trop mauvaise. Je ne dis pas, au reste, ce qui pourra être fait dans l'avenir à ce sujet.

LA TAXE

On entend dire quelque fois : "Mais je paie plus de taxe que je ne payais autrefois." Messieurs, puisque le taux de la taxe sur la propriété est le même qu'en 1895, personne ne doit payer plus cher que ce temps-là, excepté si les propriétés sont plus nombreuses et ont plus de valeur qu'à cette époque. Ce qui fait qu'une personne trouve son compte plus élevé, c'est que le taux de la taxe d'école a augmenté. La ville s'est agrandie; les écoles ont augmenté. Prenez Saint-Sauveur; vous avez l'école des Frères, les écoles de St-Malo; l'école des Frères et le convent. Sans dire qu'il y avait plus de dépenses à rencontrer, les commissaires aient demandé plus d'argent. Voilà toute l'affaire. La taxe d'école n'est pas imposée par nous. Nous la collectons, mais nous n'en avons aucun bénéfice; je parle ici comme toujours au point de vue de la cité.

Peut-on nous faire un crime de cela. Nous n'avons rien à y voir, si ce n'est de percevoir les argent que nous recevons d'une main et que nous remettons de l'autre en

tre les mains des commissaires d'écoles.

Quant à la taxe proprement dite, celle dont nous sommes responsables, le taux n'a pas augmenté depuis 1895, époque du premier rapport financier dont nous sommes responsables.

En 1890, nous payions en chiffres ronds \$24,000 pour les écoles catholiques et \$5,000 pour les écoles protestantes. En 1902-03 nous payons \$43,000 pour les écoles catholiques et \$7,000 pour les écoles protestantes, ce qui fait que le taux de la taxe a dû être augmenté de 2 1/2 à 4%. Mais je ne discute pas la chose; nous n'y pouvons rien, elle n'est pas sous notre contrôle.

LE FOND DU SAC

On parle beaucoup du fond du sac par le temps qui court. Donc, le fond du sac. Je parle du sac d'avant 1894, où on trouve des décrets. Mais dans le sac de la corporation, nous avons mis des surplus depuis dix ans et MM. Fiset et Dion, qui ont cherché à voir ce qu'il y avait dedans—

Une voix : Du foin.

Une autre voix : Le foin à Fiset.

M. Parent.—Ils ont vu ce qu'il y avait dans le sac. C'est le Recorder qui leur a montré en leur donnant la meilleure leçon qui ait jamais été reçue par des hommes publics : une condamnation complète des accusations et une justification encore plus complète de l'accusé.

LES GRATIFICATIONS

On parle beaucoup aussi, paraît-il, de deux affaires dont il est à propos de dire un mot ici. Ce sont les affaires Gibb et Pennée. M. Gibb est un vieux ramoneur qui a démissionné et a demandé une gratification, ce que nous n'avons pas le droit de donner. Cependant, la coutume veut que nous accordions à la veuve ou aux enfants d'un employé qui meurt au service de la corporation une gratification égale à trois mois de salaire. C'est ce que nous avons fait dans le cas de feu le chef Pennée, et c'était, je crois, amplement mérité.

Mais si nous avions adopté le principe que M. Gibb voulait nous faire adopter, nous ouvririons une porte si grande que les revenus de la cité ne suffiraient plus et tout le monde tirerait sur la corporation.

Nul doute qu'un des premiers à faire une demande du genre serait Apollinaire Plamondon. (Honte ! honte !)

On fait grand bruit, continue M. Parent, au sujet d'un filtre à Lorette, au Château-d'Eau. Voilà pourtant une question qui a été discutée au fond. On a fait venir un ingénieur expert dans ces matières et on a demandé l'opinion du médecin municipal d'alors, M. le Dr Simard.

Le rapport de ces messieurs a été à l'effet que si la cité voulait construire un filtre convenable, elle aurait à payer un intérêt sur l'emprunt qu'il faudrait faire pour payer ce filtre une somme de près de \$30,000. Le Dr Simard suggérait, lui, un nouveau réservoir, comme le moyen le plus pratique de régler la question. Mais en face de la dépense que nécessiterait ces travaux, nous nous voyons obligés d'attendre, et cette question, comme d'autres encore qui n'ont pu avoir leur solution jusqu'à présent, est restée, pour le moment, pendante, jusqu'à ce que nous puissions trouver les ressources nécessaires.

CANDIDATURES OUVRIÈRES

On parle beaucoup d'une candidature ouvrière, qui est apparue soudainement à St-Sauveur. Mais celui qui, sous prétexte de se faire le porte-étendard des ouvriers en cette circonstance, arbore des couleurs qui ne sont pas les véritables couleurs de l'ouvrier, a-t-il bien songé aux conséquences de son acte ? Est-il réellement un candidat ouvrier, lui qui vient en opposition aux amis de la classe ouvrière ? Je dis non, parce qu'il vient en opposition à des amis reconnus de la classe ouvrière.

Nous nous flattons d'avoir fait ce que nous avons pu pour les ouvriers. Les grands travaux qui ont été exécutés dans la ville de Québec depuis dix ans ont empêché bien des familles de se faire d'espérer.

Mais alors ceux qui nous combatent ne sont donc pas des amis des ouvriers puisque c'est nous qui leur sommes ? Non ! non, messieurs, dans St-Sauveur les personnes qui méritent vos suffrages sont MM. Moutrouil, Savard et Jobin, trois citoyens que vous trouverez toujours à chaque vacance les demandes pour remplacer ceux qui disparaissent affluent de toute part, démontre que leur position n'est pas après tout trop mauvaise. Je ne dis pas, au reste, ce qui pourra être fait dans l'avenir à ce sujet.

M. Parent lit ensuite une adresse à lui présentée par les sociétés St-Jean Baptiste de Québec et de St-Sauveur, l'année dernière, adresse remplie de compliments les plus flatteurs et signée par MM. Thomas Chapais et Téléphore Verret, maintenant candidat dans St-Vallier. "Comment, dit-il, peut-on changer d'opinion d'une façon aussi radicale en si peu de temps ?"

M. Parent annonce à ses collègues que les contribuables de St-Pierre lui ont présenté une requête, le priant de se présenter, dans ce quartier, et qu'il ne sait trop s'il ne cédera pas.

Cris de non ! non !

M. Parent.—Voici ce qui m'engage à accepter la candidature dans St-Pierre. M. Marois

CANAILLERIE et TERRORISME

Nous avons commissionné notre représentant de se rendre auprès de M. E. Boileau, le président actuel de la compagnie du "Bulletin du Travail" après en avoir été le fondateur avec M. Arthur Marois, et dont il a toujours été l'un des directeurs et l'âme.

Loi passant un exemplaire de "L'Événement" d'avant hier, notre reporter lui a demandé son appréciation d'un entrefilet qui a paru en ce page de ce numéro. Après l'avoir lu, en présence de notre reporter, M. Boileau s'est montré très réticent d'abord, tout en donnant des signes manifestes d'une indignation à peine contenue. Il n'a desserré les dents que pour laisser échapper une exclamation peu flatteuse—mais après tout très justement appropriée—pour notre confrère de la rue de la Fabrique; et, afin d'adoucir cette expression peut-être trop énergique (M. Boileau est un ancien militaire), nous la traduisons par cette autre: "Canaille."

Comme M. Boileau refusait d'en dire davantage, notre reporter lui a exposé que, par son mutisme, il refusait peut-être d'accomplir un acte de justice vis-à-vis de M. Montreuil, son ami.

Puisque vous insistez, a-t-il répondu, sachez donc que, sans l'assistance générale, et quasi spontanée de M. Israël Montreuil et d'une couple de ses amis (gens ne faisant partie d'aucune union ouvrière), la Compagnie d'Imprimerie du Bulletin du Travail et le "Bulletin du Travail" n'auraient cessé d'exister depuis près d'un an. En ouvrant largement leur bourse, ces amis généreux l'ont fait sans espoir de retour, ayant été d'abord avertis franchement par moi-même qu'il ne devait guère s'attendre à un remboursement, à des dividendes ou à d'autres profits.

Nous sommes heureux, n'ont-ils déclaré plus d'une fois, de pouvoir profiter de cette occasion pour aider à la cause ouvrière et à la fondation d'un journal pour les ouvriers. Ces derniers ont besoin d'un organe pour les défendre. Loin d'espérer des bénéfices, nous avons lieu de nous attendre à être appelés de nouvelles contributions tôt ou tard, l'œuvre difficile que vous entreprenez, n'étant pas définitivement fondée. Mais vous pouvez compter sur nous.

Voilà. En effet, en certaines circonstances depuis, j'ai eu recours à l'obligeance de M. Montreuil et de deux autres amis, pour le soutien de l'œuvre, et j'ai pu ainsi continuer à l'avancer. Je ne sais pas si vous êtes content de cela. Eh bien, je lui en consacrerai, des articles, pour de bon, je le signale de mon nom et, en passant devant la porte de "L'Événement", je les porterai moi-même au "Soleil", si on veut bien les accepter.

A vouloir terroriser les grandes personnes, les enfants de "L'Événement" attraperont du mal.

Après leur montrer que les employés civils ont le droit de s'occuper d'affaires municipales, je vais immédiatement me mettre à fréquenter les comités électoraux, chose dont je m'étais abstenu jusqu'à présent. J'y adresserai la parole avec plaisir si l'on veut bien m'en tendre.

M. Landry sera satisfait, j'espère.

Dependant, avant de prendre congé de

son interlocuteur, notre représentant lui a fait lire un autre entrefilet de "L'Événement" d'hier.

—N'êtes-vous pas, M. Boileau, la personne désignée dans cette boutade? —En effet, sans y être nommé, je suis presque aussi clairement désigné que l'a été mon ami, M. Omar Brunet, dans un autre écrit du même journal, où on lui décoche les épithètes de "microbe", de "cervelle brûlée", "amabilité dont il peut se passer et qu'il ne mérite certainement pas, veuillez m'en croire, ni lui ni les autres ouvriers dont il est question dans ce malheureux article, contre lequel je proteste.

Veillez donc, dans vos colonnes, rappeler à "L'Événement" que je suis un homme libre dans un pays libre et que j'entends faire usage de ma liberté. Aux employés civils, comme aux autres citoyens, il est permis d'entrer dans les bureaux de rédaction et même d'écrire des articles sur toutes sortes de sujets, excepté la politique militante. La discussion publique ou privée des affaires municipales ne leur est pas interdite. Ils sont contribuables, électeurs et éligibles.

Je n'avais donc pas à me disculper d'un acte qui ne constitue pas une faute. Mais, comme matière de fait, et pour rester dans le vrai, je n'ai jamais de ma vie, au meilleur de ma mémoire, porté, au bureau du "Soleil", et pour publication aucun écrit quelconque, rédigé soit par moi soit par d'autres. Mais j'en ai parlé à "L'Événement" plus d'une fois.

Je n'ai l'habitude d'arrêter à l'établissement du "Soleil" qu'après quelques heures de travail, quand je m'adonne à passer par la, pour prendre l'édition du jour, et à une exception près depuis deux mois, je ne suis pas allé plus loin que le comptoir.

Mais encore une fois, c'est mon affaire. "L'Événement", auquel je n'ai pas de permission à demander, n'a rien à y voir. Je l'avertirai à tout moment, l'avoir à me laisser tranquille. Si "L'Événement" n'est pas content de cela. Eh bien, je lui en consacrerai, des articles, pour de bon, je le signale de mon nom et, en passant devant la porte de "L'Événement", je les porterai moi-même au "Soleil", si on veut bien les accepter.

A vouloir terroriser les grandes personnes, les enfants de "L'Événement" attraperont du mal.

Après leur montrer que les employés civils ont le droit de s'occuper d'affaires municipales, je vais immédiatement me mettre à fréquenter les comités électoraux, chose dont je m'étais abstenu jusqu'à présent. J'y adresserai la parole avec plaisir si l'on veut bien m'en tendre.

M. Landry sera satisfait, j'espère.

Dependant, avant de prendre congé de

Ministre sans portefeuille

Ottawa, 5. M. Hyman, député de London, Ont., a été assermenté aujourd'hui ministre sans portefeuille, à Rideau Hall, en présence de Lord Minto et de Sir Wilfrid Laurier, par M. McGee, Greffier du Conseil Exécutif.

Un grand incendie à Buckingham

ON ÉVALUE LES PERTES A ENVIRON \$100,000

Ottawa, 5 fév. Une grande partie du village de Buckingham, près d'Ottawa, a été détruit par le feu durant la nuit. Le feu a détruit d'abord l'Hotel Commercial puis le pharmacie du Dr Rodrigue, le magasin de John Cosgrove, le block Pearson, contenant les établissements de McCallum et J. Lahaie, J. K. Milford, et la salle maçonnique, les magasins Bernardin Thompson, Pelletier, Paquette, Story, et plusieurs autres maisons. Les pertes seront de plusieurs centaines de mille piastres. Le service de l'aqueduc n'était pas satisfaisant.

M. A. D. Decelles et ses amis

Ottawa, 5 fév. La présentation d'un magnifique fortoire en argent à M. A. D. Decelles, bibliothécaire, par 200 de ses amis, a eu lieu hier soir à l'Institut Canadien. Après la lecture de l'adresse félicitant le nouveau chevalier de la Légion d'honneur, M. Préfontaine a proposé la santé de M. Decelles, qui y a répondu. M. Lemieux, solliciteur général, a proposé une santé à la France, à laquelle M. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur, a répondu. La réunion a été très intéressante.

QUARTIER JACQUES-CARTIER

LA CANDIDATURE DE M. MAXIMILIEN CLEMENT

M. Maximilien Clément, manufacturier de cuir, à la demande des principaux citoyens du quartier Jacques-Cartier, après de pressantes démarches a consenti à briguer les suffrages des électeurs municipaux pour le siège No 2 du quartier Jacques-Cartier. C'est une candidature que nous ne saurions trop recommander. M. Clément est un "self-made man"; il a su, par un travail intelligent et une persévérance louable, se créer une position très enviable dans le commerce de cuir, et il est le chef d'une importante maison dans cette ligne d'industrie. M. Clément s'est toujours montré un des amis les plus sincères et un des protecteurs des plus dévoués aux ouvriers. On se rappelle encore sa conduite énergique pendant la dernière crise ouvrière; M. Clément n'a épargné ni son travail, ni son temps pour en venir à une solution satisfaisante pour les deux parties, sans sacrifier les droits des ouvriers. Les manufacturiers de cuir et les principaux citoyens du quartier Jacques-Cartier ont-ils appuyé en masse cette heureuse candidature, en signant son bulletin. M. Clément est favorable à notre présente administration municipale. Il saura rester fidèle à la cause qu'il soutient tout en rendant justice à tous ses constituants. M. Clément tiendra son comité central au No 413 de la rue Saint-Vallier, où les électeurs pourront obtenir tous les renseignements désirés. Il y aura ce soir une grande assemblée au comité de M. Clément, rendez-vous en foule, des orateurs distingués adresseront la parole. Un électeur de Jacques-Cartier.

Notes sociales

Mademoiselle V. F. Lacasse, de Montréal, représentant de la maison Curtice & Co, est de passage en cette ville pour quelques semaines, au Victoria.

Notes personnelles

C'est avec plaisir que nous avons appris que M. Anatole Laberge, qui vient de terminer ses études chez les Clercs St-Viateur de St-Joseph de Lévis, est entré au monastère des RR. PP. Rédemptoristes. Le nouveau réformatrice est le fils de feu Auguste Laberge, député percepteur du Revenu à Québec.

REELU

M. Augustin Paré a été réélu, lundi dernier, maire de Ste-Anne de Beauré. Nos félicitations.

Courrier de Montréal

Montréal, 5 fév. Sir William Van Horne a quitté Montréal pour une visite d'un mois à Cuba.

—Patrick Henry, qui est soupçonné par la police d'avoir été l'assailant de madame Hanna, qui fut brutalement battue et volée, mercredi après-midi, aura à répondre à l'accusation de meurtre. On dit que la victime, à l'Hôpital-Général, est dans un état critique. Le Dr Turner, chirurgien dentiste, dit que le crâne de la femme est fracturé en trois endroits différents.

—Joseph Laroche, journaliste, âgé de 35 ans, et demeurant rue Ste-Elizabeth, a été victime d'un sérieux accident, hier matin, pendant qu'il travaillait au drainage dans la rue Moreau. On croit qu'une petite charge de dynamite avait été oubliée. Laroche la frappa de son pic, et le décharge s'effectua immédiatement. Ses mains furent lacérées terriblement par des petits morceaux de roc.

—M. Victor Geoffroy est resté chez lui depuis hier par une forte attaque de grippe. Il ne pourra pas, probablement, vaquer à ses affaires avant la semaine prochaine. M. Victor Geoffroy, qui avait projeté d'aller aujourd'hui à la convention agricole de St-Hubert, sera donc forcément absent.

Quatre personnes asphyxiées et brûlées à mort

Montréal, 5 fév. Quatre personnes ont trouvé la mort ce matin vers une heure et demie au milieu d'un incendie. M. Crawford, son épouse et deux de leurs neveux, qui demeurait au No 778 rue Cadieux. L'incendie s'est déclaré à 1 h. 25, dans la cuisine et s'est communiqué à l'étage supérieur dans une chambre. C'est là que le père et la mère et deux jeunes garçons ont été asphyxiés et brûlés à mort. Une de leurs filles a sauté par la fenêtre en sauvant avec elle un jeune bébé. Deux autres ont aussi échappé à la mort, mais non sans avoir été blessés grièvement. Les quatre cadavres ont été transportés à la morgue et les quatre blessés aux hôpitaux. Le feu a causé à la maison des dommages pour \$5,000 environ.

La "Guerre de 1870"

M. l'abbé Richard, P. S. S. au Monument National

Montréal, 5 fév. Un auditoire select et fort nombreux s'est rendu hier au Monument National pour assister à la soirée donnée au bénéfice du Cercle Catholique des jeunes gens de St-Jacques. Ce qui a surtout contribué à amener cette foule parmi laquelle la colonie française était largement représentée, c'est le fait que M. l'abbé Richard, P. S. S., devait donner une conférence sur la fameuse guerre de 1870. Ce digne prêtre, dans la poitrine duquel bat aussi un coeur de soldat, a remporté un succès oratoire. L'orateur a su, dans son exposé nécessairement rapide, grouper d'une façon saisissante tous les épisodes de cette guerre de dévastation. Son récit était rendu doublement intéressant par une série de tableaux où l'on a vu les principales scènes de carnage, les mémorables charges de cavaleries que des artistes de renom ont fixées sur la toile. Ont aussi défilé devant les yeux de l'assistance, les hommes qui ont joué les principaux rôles dans ce drame: Napoléon III, le vieux empereur Guillaume, McMahon, Canrobert et Bazaine. Le tout fut couronné par l'apothéose du drapeau tricolore qui a fourni au révérend Père une superbe occasion de se montrer patriote ardent et orateur d'une puissance incontestable.

Notes sociales

—Madame Alain, l'épouse de M. Ludger Alain, avocat, de Chicoutimi, est en cette ville, l'hôte de M. et de Mme Dr Arthur Potvin. M. Alain est actuellement en Algérie, et d'après les dernières nouvelles, sa santé s'améliore beaucoup.

Notes personnelles

—M. Hector Verret, qui occupait la position de secrétaire privé de l'hon. M. Carroll, solliciteur-général, occupera la même charge auprès de M. R. Lemieux.

Fumer le tabac Rose Quesnel dans un bureau c'est un vrai délire.

Une Ecole d'Equitation

Ottawa, 5. On autorise l'établissement d'une école d'équitation pour les officiers à l'école de major Ashmead, à Québec, les capitaines Kintner, Lachance, Delany, Lindsay et sergent Labelle sont autorisés à servir les cours.

Le candidat libéral à St-Jacques

Montréal, 5 fév. M. Honoré Gervais, candidat libéral dans St-Jacques, a hier soir, ouvert son comité de quartier est. Une foule énorme se pressa à l'issue de quatre fois plus de monde qu'aux deux assemblées que tenaient en même temps MM. Bergeron et Bernard. M. Gervais, M. Philippe Demers, M. P. M. Jean Provost, M. P. P. M. Mercier ont prononcé de beaux discours. Le comité de M. Gervais est ainsi formé: président-honoraire, l'hon. Lomer Gouin; vice-président honoraire, Dr G. A. Lacombe; président-actifs conjoints, Jos. Contant et Jos. Lamarche; vice-présidents, Dr Danbigny et Adjour Carmel, secrétaire, Roseane Priour. Comité général—G. Marsolais, A. Fleury, A. Menier, Robert Rochon, H. A. Brosseau, notaire Lévêque, N. Colbins, M. Gauthier, O. J. Hondy, Jos. Desjardes.

—M. Bergeron et M. Bernard ont tenu hier soir de petites, très petites réunions à leurs comités. Pus d'auditoire pour la peine ni enthousiasme. Un homme politique bien renseigné m'assure que M. Bergeron sera battu par plus de mille voix.

MM. les contribuables du quartier du Palais

Il est de mon devoir, dans les présentes circonstances, de vous narer une épisode qui devra vous intéresser beaucoup.

Notes sociales

—M. Heitor Verret, qui occupait la position de secrétaire privé de l'hon. M. Carroll, solliciteur-général, occupera la même charge auprès de M. R. Lemieux.

Notes personnelles

—M. Heitor Verret, qui occupait la position de secrétaire privé de l'hon. M. Carroll, solliciteur-général, occupera la même charge auprès de M. R. Lemieux.

Notes personnelles

—M. Heitor Verret, qui occupait la position de secrétaire privé de l'hon. M. Carroll, solliciteur-général, occupera la même charge auprès de M. R. Lemieux.

—M. Heitor Verret, qui occupait la position de secrétaire privé de l'hon. M. Carroll, solliciteur-général, occupera la même charge auprès de M. R. Lemieux.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Valeurs, Cloture, Différence. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Valeurs, Cloture, Différence. Lists various stocks and their prices.

A.S. DUPUIS TR BUREAU BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS Membres du Montreal Stock Exchange

Soirée intime

Un message téléphonique mal interprété, sans doute, nous a fait dire, hier, qu'il y avait eu fête d'enfants, au lieu de "fête d'adultes", à la résidence de Mlle Drouin, à la résidence de Mlle Drouin, à la résidence de Mlle Drouin.

L'UNION COMMERCIALE

Il y aura partie de glisse sur la terrasse Dufferin, à 8 heures, ce soir, pour les membres du club de raquettes de l'Union Commerciale, accompagnés de dames. Il faudra porter le costume complet. Les membres pourront apporter leurs tobogan. A ce soir!

C. M. B. A.

Les membres de la C. M. B. A. Conseil Suprême (des Etats-Unis) sont priés de se réunir à la salle de l'Union St-Joseph, No 261, rue St-Joseph, dimanche, le 7 fév, courant, à trois heures de l'après-midi, pour recevoir le rapport des délégués à la dernière convention du Conseil Suprême, et autres affaires.

Dissolution de société

Comme la société de MM. Bertrand & Gauvin est dissoute M. J. L. Bertrand seul reste le propriétaire sous le nom de Bertrand & Gauvin. A cette occasion commencent lundi, le 8 courant, une grande vente à réduction. Voir l'annonce dans les journaux demain soir.

TEMPERATURE

Observatoire de Toronto, PRONOSTICS.—Demain, temps beau et très froid, jusqu'au soir, alors qu'il neigera.

MM. C. C. Richards & Co. Yarmouth, N. E.

Messieurs.—En janvier dernier, Francis Leclair, l'un des hommes à bon emploi dans le commerce de bois, fut victime d'un accident, un arbre étant tombé sur lui, l'écrasant à demi. Lorsqu'on le retrouva il fut placé sur un traineau et transporté à sa résidence, où les médecins entreprirent de grandes craintes sur son rétablissement; il avait les cuisses gravement contorsionnées et le corps entier était noirci par les blessures. Nous avons fait usage du Liniment Minard en le frottant à diverses reprises pour adoucir ses souffrances et avec l'aide de trois bouteilles il a été guéri complètement et est aujourd'hui capable de retourner à son travail.

SAUVEUR DUVAL, Chemin Elgin, comté de l'Islet, Québec.

NAISSANCE

DÉCHÈNE.—Le 4 février 1904, l'épouse de M. J. P. M. Déchêne, communi-voyager, au dist. Paré et martriale, M. et Mme F.-X. Simard, marchand-épicer.

DECES

BÉDARRA.—A St-Sauveur, le 5 février 1904, est décédé à l'âge de 11 mois, Marie-Anne, fille de J. E. Bedard, comble de la maison J. Gauthier & Fils. Les funérailles auront lieu dimanche après-midi à 4 h. Départ de la maison mortuaire, No 2 rue Durocher, à 2 h. 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Sauveur. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAFFLEUR.—Le 4 février, est décédé à l'âge de 1 an et 11 mois, Joseph-Edmond-François-Lucien, enfant de M. Ernest Laffleur, contre-maître de la Québec Clothing Co. Les funérailles auront lieu samedi après-midi à 3 h. 30, rue St-Jacques. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOJESNOT.—A Lévis, le 2 février 1904, est décédé à l'âge de 21 ans, Louis-Alfred Bojessnot, époux de Marie Lodoiska Aeger. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 h. Départ de la maison mortuaire, No 27 rue Commerciale, Lévis, à 8 heures, pour l'église St-Antoine de Beaulieu et de là au cimetière Notre-Dame.

Soirée intéressante

Les personnes qui assistent aux représentations de cette semaine, à la salle Jacques-Cartier, passent une soirée intéressante, car la compagnie dramatique française interprète "l'Aiglon". C'est une oeuvre prodigieuse. Ce n'est pas une pièce qui se juge. Elle nous saisit, nous fascine, nous subjugué et nous emporte comme un tourbillon parmi les scènes toujours plus captivantes et d'une émotion toujours plus intense, au milieu de l'entre-choix stupéfiant des réparties et du cliquetis triomphant de rimes admirablement sonores. En somme "l'Aiglon" est une pièce palpante d'intérêt. Elle sera jouée encore dans la salle Jacques-Cartier, ce soir, et dans l'après-midi et la soirée de demain.

SOIREE D'ENFANTS

Superbe soirée, hier, chez madame L. C. Marcoux, épouse de notre estimable concitoyen, M. L. C. Marcoux, secrétaire-trésorier de la Caisse d'Économie. Une centaine d'enfants de l'école de notre société s'en sont donné à cœur joie, de 7 à 10 heures.

Profitez-en

Tout le monde y trouve son profit chez J. A. Carlin & Cie, rue St-Jean. C'est une liquidation sérieuse. 3f—4f.

AUDITORIUM

A. J. SMALL, J. E. TURTON Locataires JEUDI, VENDREDI et SAMEDI 4, 5 et 6 Février — GRAND MATINEE SAMEDI — LES FAMEUX TABLEAUX ANIMÉS — D'ANGLETERRE — Produisant un cirque complet, tel qu'on en voit sur la route. On fait voir l'arrivée du train du cirque. Le débarquement des animaux. Le montage de des tentes. La grande Parade. La Mangrove. Le défilé des animaux féroces. La grande entrée. UN VÉRITABLE CIRQUE Acrobates, Artistes équestres, contorsionnistes, courses en charrions Romains, les plus beaux exercices et le concert.

Salle Jacques-Cartier

Louis Bertin -- Directeur-Gérant Semaine du 1er Février

La Cie DRAMATIQUE FRANÇAISE

Dans le drame historique en 6 actes D'EDMOND ROSTAND L'AIGLON MATINEE JEUDI ET SAMEDI